



# Kiosque

*Des idées plein la ville*

Mensuel d'information N° 243 • MAI 2020

## LA MANUFACTURE SOLIDAIRE

Tous aux machines  
pour un masque pour tous !

[solidarités.covid@ville-grasse.fr](mailto:solidarités.covid@ville-grasse.fr)



**Vous souhaitez récupérer un masque alternatif ?**  
Voir page 43

# LES RETROUVAILLES

**L'**annulation des événements tant attendus du mois de mai ne doit pas nous attrister. Certes, la chose qui émane de nos rassemblements annuels, c'est leur esprit joyeux. La joie de fêter notre histoire riche et fleurie pendant l'Exporose ; la joie de valoriser notre territoire lors d'Esprit campagne, Passion terroir. Cette histoire commune, nous la partageons quelle que soit la situation. Lorsque de chez nous, nous regardons les montagnes du Moyen et Haut-pays ou les plaines en restanques, nous voyons cette

histoire. Et nous replongeons, rêveurs, vers ce qu'a pu être la ville il y a quelques décennies, siècles ou millénaires. Nous pouvons partir même avant l'histoire de la parfumerie à l'époque où les vignes recouvraient les côteaux de Plascassier, le blé se fauchait et les oliviers donnaient du volume sur les restanques. Nous pouvons, d'un seul battement de cil, faire un saut dans le temps et retrouver les cheminées fumantes, lorsque nos cultures de roses, de jasmin et de tubéreuses se sont petit à petit imposées dans le paysage. Ce terroir, que nous chérissons, nous

allons le retrouver, bientôt. Petit à petit, en s'adaptant, nous allons sortir de nouveau. À ce moment-là, le Service Ville d'art et d'histoire vous attendra pour vous emmener à sa découverte ou redécouverte. Rallye familles et visites guidées reprendront, pour continuer de faire vivre notre patrimoine, en attendant de pouvoir le célébrer de nouveau ensemble, dans les hameaux et le centre historique.

*Sous la direction de Laurence ARGUEYROLLES,  
chef du service Ville d'Art et d'Histoire.  
Texte d'Alexandra ANDREU.*



SERVICE VILLE D'ART ET D'HISTOIRE  
MAISON DU PATRIMOINE  
22 rue de l'Oratoire - Grasse  
Tél. 04 97 05 58 70  
animation.patrimoine@ville-grasse.fr  
Site internet : [http://www.ville-grasse.fr/maison\\_du\\_patrimoine.html](http://www.ville-grasse.fr/maison_du_patrimoine.html)  
Facebook : Grasse, Ville d'Art et d'Histoire



Photo © Service Communication



Photo © Jean Louis PARIS

Directeur de la publication :

Jérôme VIAUD

Rédactrice en chef :

Christine MONPOIX

Rédaction :

Christine MONPOIX - Julia THAON

Conception graphique :

Florence PERI - Corinne LAZA NUÑEZ

Contact Publicité :

Arnaud BRUNDO - Tél : 04 97 05 50 43

Contact rédaction :

Julia THAON

Tél : 04 97 05 51 54 - [kiosque@ville-grasse.fr](mailto:kiosque@ville-grasse.fr)

Relations presse :

Anne-Marie SORDI

Distribution :

Jimmy ABDALLA

Certains éléments de ce programme peuvent être modifiés en dernière minute. Ce document distribué à titre d'information est non contractuel.

« Le recueil et la restitution des informations ne sauraient être ni exhaustifs ni exempts d'erreurs et ce malgré tout le soin que nous y apportons ». Toutes les reproductions et photographies contenues dans la présente publication sont produites avec l'accord préalable de leurs auteurs. Aucune réclamation ultérieure ne pourra être prise en compte.

## Kiosque

Mensuel des événements et manifestations locales du Pays de Grasse, est édité par la ville de Grasse.

Version Numérique

Dépôt légal à parution ISSN 1274-7270

Mairie de Grasse

BP 12069 - 06131 Grasse cedex

Site Internet : [www.grasse.fr](http://www.grasse.fr)

Tél : 04 97 05 51 54

## PAR TEMPS DE CRISE

Chères Grassoises, chers Grassois,

Avec la crise sanitaire, sociale et économique liée à l'épidémie du Covid19, nous vivons depuis des semaines des circonstances exceptionnelles qui ébranlent nos habitudes et imposent à nos organisations une adaptation de grande ampleur.

Ce Kiosque de Mai n'est malheureusement aux couleurs d'ExpoRose et des fêtes auxquelles nous tenons tant. Il se fait en revanche l'écho de l'esprit de service qui anime les agents des collectivités communale et intercommunale comme de tous les secteurs satellites en charge des publics fragilisés. Tous ceux-là méritent nos encouragements et notre reconnaissance pour l'abnégation qui est la leur.

Partout dans la société civile, les bonnes volontés s'expriment et les initiatives fleurissent pour aider, maintenir, prévenir, protéger, partager, accueillir, guérir... Après le temps de la sidération, est venu le temps de l'organisation. Et cette épidémie nous en apprend beaucoup sur notre capacité de résilience, sur l'imagination et la créativité dont nous sommes capables pour vivre « malgré tout ».

De très belles choses naissent du confinement dont il faudra se souvenir le moment venu.

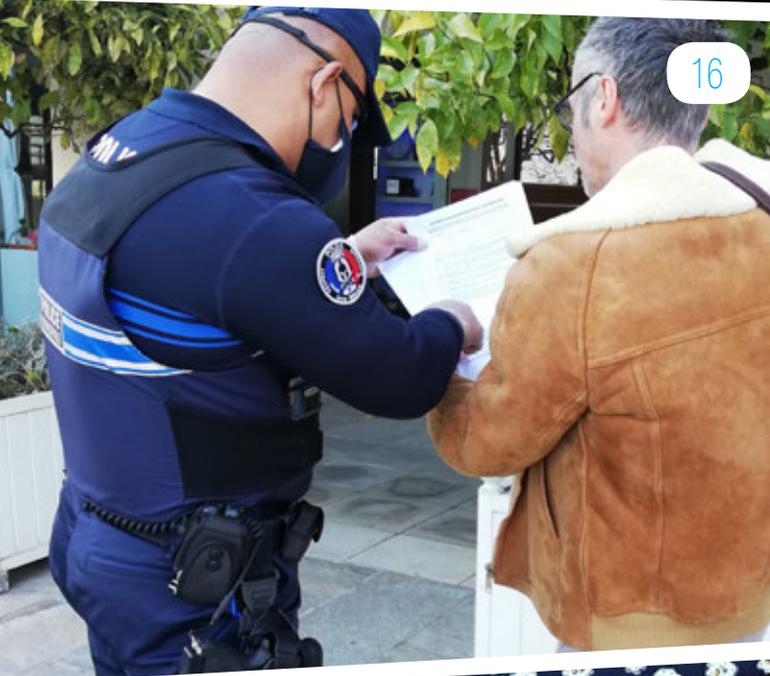
À nous d'anticiper le temps de la reconstruction. Le coronavirus laissera de grandes blessures personnelles et professionnelles et il faudra veiller à ne laisser personne sur le bord du chemin. Nous nous battons déjà pour que les aides arrivent et se coordonnent, nous continuerons à le faire dans les semaines et les mois à venir. Puisse ce mot diffusé auprès des lecteurs fidèles de notre journal municipal confirmer notre total engagement auprès des acteurs du Pays de Grasse. Puisse-t-il également convaincre nos concitoyens du rôle qu'ils auront à jouer pour soutenir de façon volontariste l'économie locale et nos commerçants.

Dans l'attente de jours meilleurs, je vous demande de prendre soin de vous et de vos proches, de respecter les consignes sanitaires et de croire en l'avenir.

Je vous assure de ma détermination et de ma fidélité. Courage à tous !

Votre Maire  
Jérôme VIAUD

# GRASSE



# Sommaire

18

## GRASSE PATRIMOINE

02 Nos retrouvailles

## GRASSE ÉDITORIAL

03 Par temps de crise

## GRASSE ACTU

06-07 **L'hôpital de Grasse à l'heure du COVID-19**  
Entretien téléphonique avec le directeur

08-09 **La garde des enfants**  
Un accueil assuré pour les tout-petits

10-11 **L'accueil du public est assuré**  
Nos agents toujours en action

12-13 **Le service d'hygiène et de santé**  
Un point relais très précieux pour tous

14-15 **Le CCAS en première ligne**  
Entretien téléphonique avec Sophie GUICHARD

16-17 **Police municipale**  
Des équipes mobilisées 24H/24, 7 jours/7

## GRASSE SOCIÉTÉ

18-19 **Extinction nocturne**  
Une nouvelle expérimentation pour l'environnement

20-21 **Accès au droit pour tous**  
Une permanence téléphonique  
avec des professionnels du droit

22-23 **HARPÈGES Les accords solidaires**  
Un service d'aide aux victimes de violence

24-25 **Rappel des règles de collecte des déchets**  
Soyons tous responsables

26-27 **La proximité**  
Pour une ville plus propre

28-29 **Solidarité et fraternité**  
Zoom sur des initiatives qui font chaud au cœur

30-31 **L'association Action Humanitaire  
du Pays de Grasse**  
Une épicerie solidaire pour les plus démunis

32-33 **La manufacture solidaire**  
Une fabrication artisanale de masques  
grand public

34-35 **Optimisez votre temps confiné**  
Formez-vous gratuitement

## GRASSE CULTURE

36-37 **La bibliothèque**  
Toujours plus de services pour nos lecteurs

38-39 **Service jeunesse**  
Retour en images du défi créatif

40-41 **Culture & vous en Pays de Grasse**  
Des nouveaux dispositifs en ligne 100% EAC

## GRASSE PRATIQUE

42-43 **Infos-Communiqués**

## GRASSE DÉBAT

44-45 **Expressions des groupes du Conseil Municipal**

## GRASSE ACTIVITÉS

46-47 **Initiatives solidaires**



# RÉORGANISATION À L'HÔPITAL

COMPTÉ TENU DE LA MONTÉE  
ÉPIDÉMIQUE DU COVID-19  
ATTENDUE DANS LES ALPES  
MARITIMES, L'HÔPITAL DE  
GRASSE S'EST RÉORGANISÉ.  
UN RENDEZ-VOUS  
TÉLÉPHONIQUE AVEC  
LE DIRECTEUR WALID BEN  
BRAHIM NOUS PERMET  
DE FAIRE UN POINT  
SUR LA SITUATION.

**F**ace à cette menace inconnue, ce virus invisible, l'hôpital de Grasse comme les autres établissements de santé a dû relever de nombreux défis en peu de temps, nous explique d'abord Lucile CASTRILLO, responsable de la communication du CHG. Il nous a fallu réorganiser de fond en comble l'hôpital en modifiant tous les circuits de prise en charge. Depuis fin février, la communauté hospitalière se prépare pour affronter un afflux massif de patients décalé dans le temps par rapport à la vague qui a submergé le Grand Est et l'Île de France. Chaque personne, chaque métier, chaque service est mobilisé autour d'un objectif commun avec maître mot la solidarité. Notre hôpital est en 2<sup>e</sup> ligne, en appui du CHU de Nice, explique le directeur Walid BEN BRAHIM, habilité à recevoir tous types de patients potentiellement infectés aux Urgences, en réanimation

mais aussi dans tous les secteurs habituels de prise en charge. En pratique, ce que nous cherchons à éviter, c'est l'effet ciseau d'une forte augmentation des patients couplée à un fort taux d'abstention du personnel en cas d'infection massive.

C'est la raison pour laquelle les interventions non urgentes ont été déprogrammées et les personnels réaffectés sur les services en tension. Cette situation ne crée pas d'anxiété particulière dans l'équipe. Nous sommes prêts ; nous avons fait rentrer du matériel de protection en nombre suffisant. Nous connaissons les procédures liées aux maladies très contagieuses comme le sont la tuberculose, la grippe, la rougeole. Ce qui change avec le Covid-19 et qui constitue une nouveauté pour le corps médical, c'est le volume de malades atteints gravement en même temps. Une grande partie du personnel



Photos : ©Frédéric DIDES, photographe de l'hôpital

a été formé à affronter l'épidémie. Nous allons faire face.

Même sentiment chez le Docteur Joël N'GUYEN pour le secteur spécifique Pédiatrie, Maternité et Néonatalité. Nous avons reçu mission d'accueillir les enfants du bassin Cannes Grasse dont l'état réclame une hospitalisation pour Covid19. En cas de suspicion, nous pouvons aider au diagnostic et quand cela n'est pas indispensable, nous laissons les enfants rentrer chez eux pour être soignés à domicile. Dans la très grande majorité des cas, les pathologies restent bénignes. Notre unité de 4 lits suffit mais s'il le fallait, nous pourrions monter à 6 ou 8 lits. Nous sommes équipés pour cela.

En guise de conclusion, le directeur de l'hôpital de Grasse exprime sa reconnaissance pour tous les élans de générosité des entreprises et des particuliers

(voir colonne ci-contre). Il remercie les services municipaux qui, dès le début du confinement, ont organisé la garde des enfants du personnel soignant (crèche du petit bois). Il salue l'initiative de Monsieur le Maire qui a facilité la mise à disposition de 5 appartements de Belambra pour des soignants inquiets de contaminer leurs proches en rentrant chez eux.

Walid BEN BRAHIM s'adresse au grand public : la meilleure chose à faire pour ne pas tomber malade, c'est de respecter le confinement à la lettre. Si en dépit de cela, vous tombez malade, ne vous inquiétez pas, nous sommes prêts. N'ayez pas peur de venir à l'hôpital, tout y est sécurisé pour vous recevoir dans les meilleures conditions.

Toutes les actualités sur le facebook de l'hôpital CHG : **Centre Hospitalier de Grasse**

Jérôme VIAUD, Président du Conseil de Surveillance du CHG et Walid BEN BRAHIM, Directeur de l'hôpital en visioconférence pour un point de la situation sanitaire avec les chefs de service et les cadres de santé



Lucille CASTRILLO, interrogée sur les élans de générosité à l'égard de l'hôpital précise : citer tous les donateurs est délicat ; il y en a tellement que nous allons en oublier. Chacun apporte son aide et c'est ce qui nous rend tous plus forts. Avec cette crise, on constate que le collectif peut déplacer des montagnes. Suite à notre appel aux dons sur les réseaux sociaux, nous avons reçu des milliers de matériel (masques, blouses, charlottes).

#### QUELQUES EXEMPLES :

► **Collaboration avec IFF** pour produire une solution hydroalcoolique avec don de 1 000L pour l'hôpital

► **Les restaurateurs et les traiteurs** offrent sans compter « Chez Mémé », « l'arrosier », « pizza la mouanoise », « le fournil de Peymeinade » livrent de la nourriture réconfortante toutes les semaines ainsi que « la boulangerie La CANNEBOISE » qui apporte chaque semaine depuis le début de la crise pas moins de 120 viennoiseries par semaine

► **Les initiatives locales** (hors alimentaire) : avec la livraison de fleurs par Fleurissimo, don de 1 000 charlottes par FUN KART Racing, la production de visières par impression 3D par un particulier en plus de son travail au CCAS de Grasse (François BRIGNOLLE)

► **Les enseignes nationales/les franchisés aussi se mobilisent** : 10 tablettes offertes par Boulanger, des chocolats de pâques par GIFFI, 20 machines à cafés et 4 000 dosettes par Malongo, de nombreuses denrées alimentaires par Auchan Grasse.

► **les associations locales** telles que A BRAS CADABRA, SOURCE d'ESPOIR toujours présentes à nos côtés

# LE SERVICE DES ÉCOLES

## AU PLUS PRÈS DES PETITS

LES ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES ONT FERMÉ TEMPORAIREMENT DEPUIS LE LUNDI 16 MARS 2020. A TITRE EXCEPTIONNEL ET AFIN D'ASSURER LA MONTÉE EN PUISSANCE DU SYSTÈME DE SOINS, LE GOUVERNEMENT A DÉCIDÉ QUE L'ACCUEIL DES ENFANTS DES PERSONNELS DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ DEVAIT ÊTRE ASSURÉ. POUR KIOSQUE, DOROTHÉE POPHILLAT, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE EN CHARGE DE L'ÉDUCATION, NOUS PARLE DU QUOTIDIEN DES AGENTS DES ÉCOLES MATERNELLES & ÉLÉMENTAIRES, DU SERVICE JEUNESSE ET DE LEUR FONCTIONNEMENT PENDANT CETTE CRISE POUR ACCUEILLIR LES ENFANTS.

Installés au sein de l'école élémentaire Henri WALLON au hameau du Plan de Grasse, les agents des écoles communales et du service jeunesse accueillent les enfants des personnels de santé et de sécurité. *Nous avons souhaité centraliser cet accueil dans une seule et même école pour un meilleur fonctionnement. Nous sommes au plus près du Centre Hospitalier de Grasse pour les parents. Nous sommes partis autant que possible sur la base du volontariat des agents. Tout se passe très bien. Les agents ont les équipements nécessaires fournis par le service hygiène et santé de la Ville et quand ils rentrent à leur domicile, ils effectuent les gestes barrières essentiels avant de rentrer en contact avec leurs proches,* explique Dorothée POPHILLAT, DGA Ville de Grasse.

Pour la prise en charge des enfants des personnels de santé et de sécurité, l'Éducation Nationale préconise un adulte pour 8 enfants. *De notre côté, nous avons souhaité créer des groupes de 4 à 5 enfants maximum par adulte. Chaque jour, nous accueillons environ 18 enfants et 15 adultes se relaient auprès d'eux (enseignants, ATSEM, animateurs, agents de nettoyage etc.). Sandrine LUCAS de la vie scolaire et Bilal AMDOUNI du service jeunesse œuvrent pour gérer les effectifs et accompagner les familles. Ils sont les rouages de cet accueil. C'est une chance de pouvoir s'organiser de cette façon.*

Sur la journée de présence pour l'enfant, l'emploi du temps alterne des périodes en classe, des périodes d'activité physique en extérieur, des activités ludiques et des périodes de détente. *La présence est assurée du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 avec un repas et même le samedi si besoin. La société SODEXO fournit les repas tous les jours aux enfants et au personnel. Le service Bibliothèque et Médiathèques de la ville nous apporte des livres pour les enfants et les renouvelle régulièrement. Un temps de sieste est donné pour les tout-petits pendant que les plus grands profitent de la cour avec des jeux orga-*

*nisés par nos animateurs. Des enseignants de maternelle et d'élémentaire se sont portés volontaires pour proposer une aide aux devoirs. Notre objectif est de donner un cadre et des repères aux enfants.*

Dans tous les cas, les gestes barrières qui sont les plus efficaces contre le Covid-19 sont strictement respectés. *Toutes les heures, un nettoyage minutieux des surfaces et des sanitaires est effectué par les agents de la vie scolaire et de la jeunesse : couvertures, poignées de porte, jeux etc. et toutes les heures, les enfants se lavent les mains.*

Dorothée POPHILLAT profite de cet entretien pour conclure en exprimant toute sa reconnaissance envers les agents des écoles : *Je suis très fière et j'éprouve beaucoup de respect envers ces hommes et femmes qui effectuent un vrai travail de service public. Ils sont très volontaires et souriants. C'est une belle équipe et je les remercie pour leur dévouement auprès des grassois.*

KIOSQUE adresse un message d'encouragement à l'ensemble des parents confinés chez eux avec leurs enfants. Ils savent à quel point la continuité pédagogique mise en place pour maintenir le lien avec les enseignants est précieuse. Chaque élève doit pouvoir entretenir ses connaissances tout en acquérant de nouveaux savoirs. Tous les enseignants de France se sont organisés pour envoyer par mail les devoirs. Ils méritent notre profond respect pour cette chaîne solidaire essentielle en période de confinement. Bon courage à tous !





## INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2020/2021

Suite aux préconisations annoncées par le Gouvernement, l'accueil du public est fermé. Une permanence téléphonique du Service Vie Scolaire est mise en place pour la gestion des dossiers d'inscriptions des écoles publiques maternelles et élémentaires de Grasse au 04 97 05 57 10.

Le dossier d'inscription est également téléchargeable sur le site de la Ville de Grasse dans la rubrique petite enfance et Jeunesse / Jeunesse Pratique / Inscriptions scolaires. Ils seront traités de manière informatique et validés par téléphone.

Les dossiers peuvent être envoyés par mail à [inscriptions.viescolaire@ville-grasse.fr](mailto:inscriptions.viescolaire@ville-grasse.fr)



# **LES SERVICES À LA POPULATION** TOUJOURS EN ACTION

POUR ASSURER LA CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC DURANT LA PÉRIODE DE CONFINEMENT, LES AGENTS POURSUIVENT LEURS MISSIONS TOUT EN S'ADAPTANT AUX PRÉCONISATIONS SANITAIRES.

L'activité de l'ensemble des services de la Ville a été fortement ralentie face au confinement que nous vivons. Pour répondre aux besoins des administrés, la priorité des équipes avec un effectif réduit a été donnée aux missions essentielles autour de l'accueil du public : le standard, l'état civil, les appariteurs et le service des cimetières. Dès le début de la crise, nous avons dû rapidement nous organiser et spontanément les agents se sont proposés pour continuer à être présents avec un système de roulement. Il y a une très belle dynamique entre les agents qui assument leurs missions avec le sourire et dans une bonne ambiance ; c'est important vu le contexte dans lequel nous nous trouvons, explique Anne SZELAG, Directrice de la Citoyenneté de la ville de Grasse.

Caroline COLLET, agent administratif de l'état civil depuis 17 ans témoigne : *Pour moi, c'était normal de me porter volontaire. Nous sommes des agents au service du public. En ce moment, nous allons au-delà de nos missions ; nous sommes confrontées à beaucoup de familles désespérées qui n'arrivent pas à contacter leurs correspondants habituels. Les gens sont contents d'avoir un interlocuteur qui essaye de répondre à leurs questions. Nous vivons une période difficile et c'est dans ces moments-là que la notion de service public prend tout son sens.*

L'accueil téléphonique de la mairie est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 16h30. Pour la gestion du courrier, un appariteur est présent chaque jour. Les agents de l'état civil continuent l'enregistrement des naissances et des décès. *Le but est de ne pas trop exposer nos agents, c'est pour cette raison que nous n'ouvrons au public que le matin*, dit encore Anne SZELAG.

Pour les déclarations de naissance, les agents de l'état civil reçoivent les papas uniquement sur rendez-vous de 8h à 12h. *Ce nouveau fonctionnement marche très bien et les papas sont très contents. Nous songeons d'ailleurs à faire perdurer cette nouvelle organisation*, se réjouit Anne SZELAG. *Pour la prise de rendez-vous, le premier contact se fait par téléphone pour qu'ils préparent en amont l'ensemble des documents nécessaires. C'est très utile, cela permet de les mettre en confiance, de les rassurer et de gagner du temps*, explique Caroline COLLET.

Quant au service des cimetières, il continue de gérer les formalités administratives et n'enregistre pas pour le moment d'augmentation de l'activité. Les cimetières sont ouverts tous les jours.

Des mesures d'hygiène spécifiques permettent d'accueillir le public dans les meilleures conditions sanitaires possibles. *Tout est prévu dans les précautions d'usage et règles d'hygiène strictes : du gel hydroalcoolique et des stylos qui seront ensuite désinfectés. Un plexi a été mis en place sur un poste pour nos agents afin d'éviter tout contact. Nous communiquons beaucoup par mail ou par téléphone pour nous protéger ainsi que nos proches.*

Pour les autres services, en accord avec le Maire de Grasse, Jérôme VIAUD, les mairies annexes des hameaux et les agences postales communales ont été fermées. Le service des cartes d'identité et passeports est suspendu jusqu'à nouvel ordre. *Un agent du service tient une permanence uniquement pour le suivi des dossiers en instruction et la gestion du courrier de l'état civil afin d'apporter un soutien à ses collègues*, conclut Anne SZELAG.

#### NUMÉROS UTILES

- Accueil de la Mairie  
Tél. 04 97 05 50 00
- Etat civil - Tél. 04 97 05 51 64
- Service des Cimetières  
Tél. 04 97 05 51 83



# SERVICE COMMUNAL D'HYGIÈNE ET DE SANTÉ

LE SCHS EST DEPUIS LE DÉBUT DE LA CRISE SANITAIRE DU CORONAVIRUS UN POINT RELAIS TRÈS PRÉCIEUX POUR LES SERVICES MUNICIPAUX, LES PERSONNELS DE SANTÉ, LES ENTREPRISES ET BIEN SÛR LES CITOYENS GRASSOIS QUI ONT BESOIN D'ÊTRE RASSURÉS.

**L'**activité est évidemment très dense même si le confinement nous oblige à fonctionner en mode très réduit en terme de présence des agents au bureau, confie William AUDIBERT, chef du service. La crise est inédite et le moins que l'on puisse dire, c'est que la France n'était pas préparée à une telle situation. Nous manquons de recul et ne pallions qu'en partie aux attentes.

Dès le début du confinement, le SCHS a formé aux gestes barrières une dizaine de services municipaux d'astreinte (Police Municipale, CCAS, SSIAD, Accueil de SDF, Personnels des écoles et du service Jeunesse, personnel du CCAS, Service Proximité...). Il a distribué aux agents le stock de matériel de protection de la ville et négocié, auprès des fournisseurs, de nouvelles commandes (gels, gants, masques chirurgicaux et FFP2, lingettes désinfectantes, blouses jetables, produits de désinfection...).

Pour pallier la pénurie dont souffrent les personnels soignants, les personnels réquisitionnés et les associations d'aide à la personne, nous aidons comme nous pouvons en distribuant gratuitement du gel hydroalcoolique, soit plus de 100 dons en 15 jours et 75 L de gel attribué. Depuis début avril, nous avons réussi à nous fournir en masques FFP2, qui sont certes périmés, mais que nous distribuons quotidiennement au personnel soignant de Ville qui en manque cruellement.

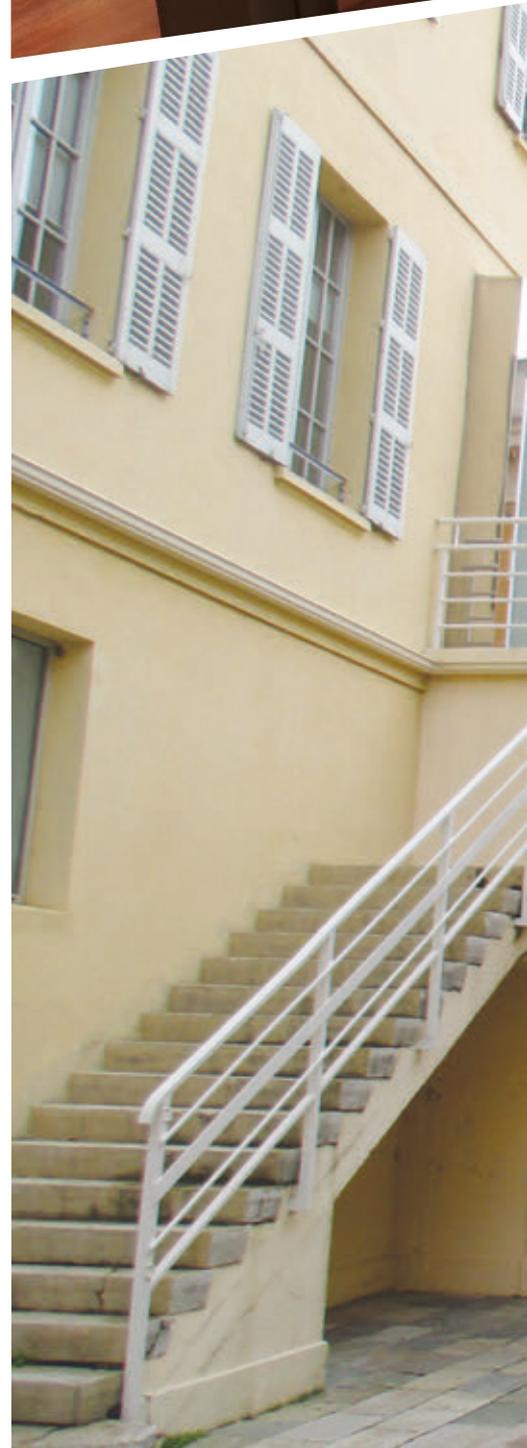
Le service assure une permanence téléphonique avec une cinquantaine d'appels quotidiens et une vingtaine de mails ciblés Covid-19 envoyés par des particuliers mais aussi par des personnels soignants, des associations d'aides à la personne, des entreprises ou des EPHAD en quête de matériel. Nous répondons également aux gestes

de générosité qui s'expriment, venant d'entreprises du territoire ou de citoyens ordinaires. Gérer la solidarité, mettre en lien, créer des synergies avec les autres acteurs, ce n'est pas très facile. On gère l'incertitude et sur le territoire communal, on vit au jour le jour une forme de distorsion entre les informations internationales et nationales très anxieuses et la réalité de terrain plus calme pour le moment sur Grasse. On se prépare au pire mais sans recul sur la situation. La seule chose dont on soit sûr, c'est que le temps va nous permettre d'améliorer les choses. C'est tout l'intérêt du confinement qu'il faut suivre de façon très rigoureuse.

Depuis mi-mars, la Préfecture a mis en place des échanges quotidiens par internet et une audioconférence bi-hebdomadaire à laquelle participent les plus grandes villes de la Côte. Ces moyens de communication nous permettent de faire remonter les demandes et d'obtenir quotidiennement des réponses officielles. C'est un bon moyen de devancer les problèmes et de partager, avec les autres villes, les bonnes pratiques, dit encore William AUDIBERT qui est en lien permanent avec Monsieur le Maire et la Direction Générale des Services de la ville. Nous avons mis entre nous des outils de communication plus rapides qu'en temps ordinaire. Chacun est très réactif, c'est un atout majeur dans la gestion de cette crise.

## SERVICE COMMUNAL D'HYGIÈNE ET DE SANTÉ VILLE DE GRASSE

57, avenue Pierre Sémard  
B.P 12069 - 06131 GRASSE  
Tel: 04.97.05.52.40  
hygiene@ville-grasse.fr





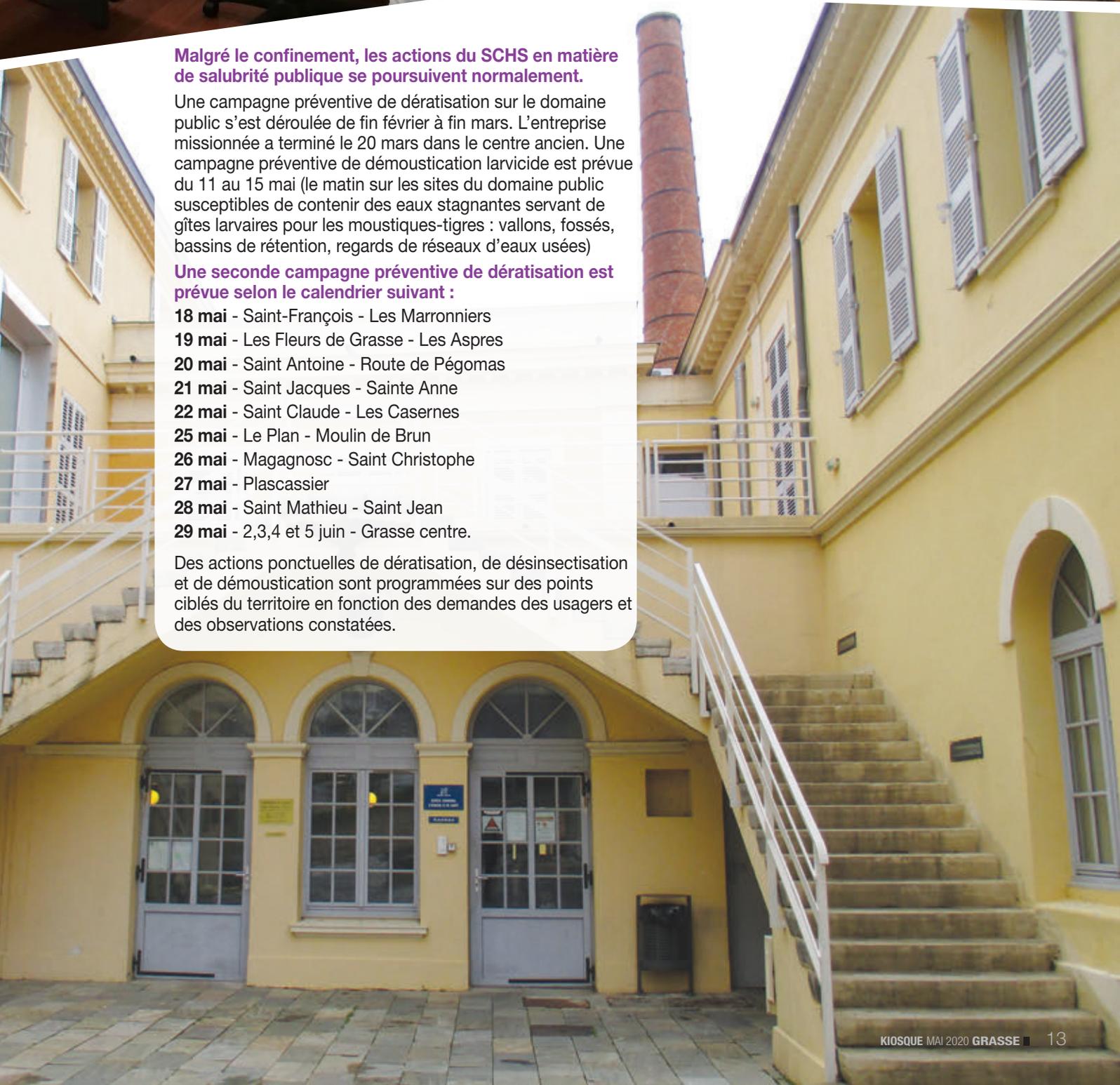
**Malgré le confinement, les actions du SCHS en matière de salubrité publique se poursuivent normalement.**

Une campagne préventive de dératisation sur le domaine public s'est déroulée de fin février à fin mars. L'entreprise missionnée a terminé le 20 mars dans le centre ancien. Une campagne préventive de démoustication larvicide est prévue du 11 au 15 mai (le matin sur les sites du domaine public susceptibles de contenir des eaux stagnantes servant de gîtes larvaires pour les moustiques-tigres : vallons, fossés, bassins de rétention, regards de réseaux d'eaux usées)

**Une seconde campagne préventive de dératisation est prévue selon le calendrier suivant :**

- 18 mai** - Saint-François - Les Marronniers
- 19 mai** - Les Fleurs de Grasse - Les Aspres
- 20 mai** - Saint Antoine - Route de Pégomas
- 21 mai** - Saint Jacques - Sainte Anne
- 22 mai** - Saint Claude - Les Casernes
- 25 mai** - Le Plan - Moulin de Brun
- 26 mai** - Magagnosc - Saint Christophe
- 27 mai** - Plascassier
- 28 mai** - Saint Mathieu - Saint Jean
- 29 mai** - 2,3,4 et 5 juin - Grasse centre.

Des actions ponctuelles de dératisation, de désinsectisation et de démoustication sont programmées sur des points ciblés du territoire en fonction des demandes des usagers et des observations constatées.



# LE CCAS

## EN PREMIÈRE LIGNE

ENTRETIEN AVEC SOPHIE GUICHARD, DIRECTRICE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE PARTICULIÈREMENT SOLlicitÉ DEPUIS LE DÉBUT DU CONFINEMENT.

**N**os équipes sont au top, malgré un contexte d'inquiétude sanitaire ambiant, dit en préambule Sophie GUICHARD. Dès les premières heures du confinement, nous avons connu une augmentation significative des demandes liées à la fermeture de certains services ou associations partenaires. Nous y avons fait face ; nous sommes dans une bonne dynamique, nous ajustons nos pratiques quotidiennement.

Nous avons dû revoir notre organisation pour assurer notre mission de service public et maintenir les activités essentielles : garde des jeunes enfants des personnels mobilisés, accompagnement du maintien à domicile des personnes âgées ou dépendantes, accompagnement social de la population et accueil des publics les plus fragiles, sans oublier des activités administratives importantes telles que le règlement des factures et le versement des paies.

Si une partie des activités peut se faire en télétravail, la plus grande part impose une présence sur le terrain qui se fait dans la concertation, par roulement, pour tenir compte des exigences auxquelles toutes les familles sont confrontées depuis la fermeture des écoles et des crèches.

Par ordre préfectoral, seuls les enfants des personnels hospitaliers et de sécurité sont pris en charge. Pour ce qui concerne les structures d'accueil gérées par le CCAS de Grasse, les enfants sont accueillis à la crèche du Petit Bois ou à domicile (gardés par deux assistantes de la crèche familiale). Une activité qui se fait en concertation avec la coordinatrice petite enfance et les directrices des différentes crèches gérées par le CCAS.

Nous redoublons d'attention à l'égard des plus fragiles : nous avons fermé le site habituel de l'accueil de nuit dont les locaux n'étaient pas adaptés à la

situation, pour installer un campement salle sous le cours pour un accueil de nuit comme de jour, pris en charge par notre équipe responsable (éducateur, psychologue) en coordination avec du personnel municipal volontaire. Des bonnes volontés se sont manifestées, notamment de la part d'un traiteur de Mouans Sartoux et d'un restaurateur de Grasse pour la livraison de repas aux SDF et aux membres d'une association. Qu'ils soient grandement remerciés de leur générosité.

Le portage des repas aux personnes âgées se poursuit et s'est même intensifié depuis la fermeture temporaire du Restaurant de la Rotonde. Avec près de 160 repas livrés par jour et 3 tournées, nous sommes arrivés au maximum de nos possibilités ; nous sommes contraints de diriger les demandeurs vers d'autres structures privées qui fonctionnent très bien comme la plateforme Menu Service. Le contact régulier avec nos aînés fait partie des priorités de la plateforme gérontologique en contact avec plus de 400 personnes âgées : nous sommes là pour maintenir le lien, les écouter, les diriger au besoin vers des organismes spécialisés. On retrouve la même empathie dans le service des soins infirmiers à domicile (SSIAD) où 12 aides-soignants et 3 infirmiers continuent leurs visites auprès des personnes âgées dépendantes.

Le lien et l'écoute sont les maîtres mots de cette période troublée. Les assistantes sociales en savent quelque chose, elles qui réceptionnent et gèrent près de 300 appels par semaine. Helene et Sonia sont au standard du CCAS depuis le confinement. Notre cœur de métier est de soutenir et d'accorder du temps à ceux qui en ont besoin. Nous recevons beaucoup d'appels de gens angoissés qu'on aiguille ou qu'on conseille. On fait de notre mieux, nous nous sentons utiles.

Beaucoup de demandes concernent des bons alimentaires ou des colis de nourriture, précise Sophie GUICHARD. Nous ne pourrions répondre à tous les besoins sans l'extraordinaire soutien du Père Vincent LAUTRAM, vicaire de la





**Durant la crise sanitaire, vous souhaitez contacter** les services du CCAS appelez au **04 97 05 56 50**, la Maison Petite Enfance pour une inscription en crèche : Envoyez un mail à l'adresse **ram@ccas-grasse.fr** ou appelez au **04 97 05 56 04**

Pour toute demande concernant le Point enfance, il faut envoyer un mail à l'adresse **pointenfance@ccas-grasse.fr** ou appeler au **04 97 05 56 00**

**Les permanences téléphoniques du point enfance sont assurées :**

- lundi après-midi de 13h30 à 16h30
- mercredi matin de 9h à 12h
- jeudi après-midi de 13h30 à 16h30

En dehors de ses temps de permanence, il est possible de laisser un message sur le répondeur.



*paroisse qui s'est immédiatement porté volontaire avec quelques bénévoles pour les courses et l'aide aux devoirs. Il travaille en lien étroit avec les bénévoles de La Croix Rouge et l'association Saint Vincent de Paul ; des colis nous arrivent chaque semaine et sont immédiatement redistribués. C'est une chaîne humaine fantastique.*

*Sophie GUICHARD veut clore l'entretien téléphonique sur cette note positive : je retiendrai de cette crise sanitaire la détresse de certains, mais surtout l'extraordinaire gentillesse qui ressort de tous les gestes de solidarité envers les plus fragiles. De quoi nous donner de l'énergie pour ne laisser personne au bord de la route.*



# POLICE MUNICIPALE

## DES ÉQUIPES MOBILISÉES 24H/24 ET 7 JOURS/7



DÉSORMAIS ET JUSQU'À LA FIN DU CONFINEMENT, LES SORTIES À L'EXTÉRIEUR DU DOMICILE SONT LIMITÉES À LA STRICTE CONDITION D'ÊTRE MUNI D'UNE ATTESTATION SUR L'HONNEUR. POUR FAIRE RESPECTER LES CONSIGNES, LES FORCES DE SÉCURITÉ SONT PLUS QUE JAMAIS SOLlicitÉES DANS LA CITÉ DES PARFUMS COMME AILLEURS.

HERVÉ CHOSSON, DIRECTEUR DE LA POLICE MUNICIPALE NOUS PARLE DE L'ORGANISATION DE SES ÉQUIPES.

**DANS LE KIOSQUE DU MOIS PROCHAIN,**  
**UN ARTICLE SUR NOS AUTRES FORCES DE SÉCURITÉ À L'HEURE DU CONFINEMENT**  
**(Police Nationale, Gendarmerie, SDIS)**

Les policiers municipaux sont mobilisés 24 h/24 et 7 jours/7. Grâce à l'assiduité et au professionnalisme des agents de police, la majorité des effectifs est présente et aucun cas de COVID-19 n'a été détecté. Pour nous protéger, nous avons la chance d'avoir reçu 60 masques de protection en tissu confectionnés par Florence Couture et 1 000 bouteilles de spray hydroalcoolique offertes par Tony AAD, directeur de la Société Club-Parfum-Grasse. C'est un bel élan de générosité et de solidarité, dit en préambule Hervé CHOSSON, Directeur de la police municipale de Grasse.

Si tout au long de l'année, plusieurs patrouilles assurent des missions de prévention et de sécurité sur tout le territoire grassois (la brigade des hameaux, la brigade moto cyclistes, la brigade de stationnement, la brigade environnement et la brigade de nuit), il a fallu adapter le service à la situation de confinement. Avec cette épidémie, nous avons dû revoir notre organisation en réaffectant certaines brigades pour prêter main forte aux autres équipes dans les contrôles routiers et pédestres comme celles de l'environnement et du stationnement. Nous privilégions le centre-ville et le centre ancien où nous rencontrons quelques difficultés face à certaines personnes qui ne respectent pas la réglementation du confinement. En parallèle, nous avons mutualisé nos services avec ceux de la police nationale pour renforcer les contrôles routiers à l'extérieur de la ville. Cela nous

permet d'unir nos moyens et de faire des opérations conjointes notamment dans les quartiers dits sensibles.

Pour toute sortie hors du domicile, il faut désormais se munir d'une attestation sur l'honneur précisant le motif du déplacement. Celui-ci doit s'opérer dans le respect des mesures générales de prévention (distance entre les personnes, pas de contact physique, etc.) et en évitant tout regroupement. Les mesures prises pour réduire à leur plus strict minimum les contacts et les déplacements sont détaillées dans un décret paru le 24 mars 2020. Le non-respect de cette obligation est passible d'une amende. Une contravention de 4<sup>ème</sup> classe de 135€ est adressée à toute personne ne respectant pas cette mesure pour les contrevenants - contravention qui peut être portée à 375€ en cas de non-paiement ou de contestation. Cette contravention peut faire l'objet de la procédure d'amende forfaitaire. Une contravention de 5<sup>ème</sup> classe à hauteur de 1 500€ est prévue pour toute récidive. Après trois violations dans un délai de 30 jours, les faits sont punis de 3 750€ d'amende et jusqu'à 6 mois d'emprisonnement.

Si au début du confinement, le message passé par les policiers municipaux se voulait d'abord pédagogique, le ton s'est durci rapidement. Nous sommes très vite montés en puissance mais tout en montrant une certaine compréhension. Près de 300 procès-verbaux ont

déjà été dressés et nous regrettons quelques récidives. Avec le prolongement du confinement, nous appréhendons une forte hausse.

Hervé CHOSSON conclut cet entretien téléphonique en remerciant ses équipes : Je tiens à saluer le travail de ces hommes et femmes qui méritent toute notre reconnaissance. Les agents ont vraiment le sens du service public et font preuve, chaque jour, d'altruisme et d'esprit de corps. Ils méritent eux aussi les applaudissements de la population.

Alors pensez à eux, restez chez vous !



## LE MOT DE MONSIEUR LE MAIRE

Mobilisés et jamais démoralisés, à l'image des soignants qui combattent au contact des malades, nos personnels de la police municipale et des services associés font partie de ceux que je salue et que j'admire pour le remarquable engagement, la pleine disponibilité au service de nos concitoyens.

Tout d'abord mobilisé pour des actions de prévention et de sensibilisation, parfois en coordination avec les agents de la police nationale avec qui nous avons une coopération exemplaire, le personnel a dû s'adapter aux missions de contrôle usant de professionnalisme et de diplomatie.

Ils ont accompagné les Grassois lors de la diffusion des messages d'information sur les mesures à respecter, rencontré les administrés qui contactent la police municipale pour des renseignements, répondu à leurs questions. Ils viennent en aide aux démunis, dirigent les plus isolés vers les services de la Ville. Ils poursuivent les missions habituelles de sécurisation au profit de toutes et tous, traitent les troubles du voisinage, interviennent pour les brûlages, remontent les informations sensibles auprès de la police de l'État... Ils font tant et tant au service de tous de jour comme de nuit. Pour tout cela, au nom des Grassois, je leur rends hommage et leur rappelle mon profond respect.





# EXTINCTION NOCTURNE DE CERTAINS ÉCLAIRAGE

PAR ARRÊTÉ N°2020-224 EN DATE DU 31 MARS 2020, LA PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES A RESTREINT LA LIBERTÉ D'ALLER ET DE VENIR SUR LE DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES POUR CONTENIR LA PROPAGATION DE L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19. TOUT DÉPLACEMENT À GRASSE EST À PRÉSENT INTERDIT ENTRE 22H ET 5H, EN DEHORS DE CERTAINES URGENCES IMPÉRIEUSES.

CETTE SITUATION INÉDITE APPELLE LA COLLECTIVITÉ À ADAPTER SES SERVICES PUBLICS EN IMAGINANT DES RÉPONSES ADAPTÉES. C'EST LA RAISON POUR LAQUELLE LA VILLE DE GRASSE DÉCIDE D'EXPÉRIMENTER L'EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC LE TEMPS DU COUVRE-FEU, SOIT DE 22H À 5H DU MATIN À COMPTER DU MARDI 14 AVRIL ET MERCREDI 15 AVRIL 2020 SELON LES VOIES, ET CE JUSQU'À LA FIN DU CONFINEMENT.

Cette expérimentation concerne 30% du parc d'éclairage public communal soit la majorité des voies de dessertes résidentielles où l'éclairage ne constitue pas une nécessité absolue.

Les voies principales et le centre-ville, potentiellement utilisés par les véhicules de secours et d'urgence resteront allumés toute la nuit. Si certaines voies secondaires ne rentrent pas dans le dispositif d'extinction, c'est que leur alimentation est liée à des voies principales.

Pour savoir si votre rue est concernée par ce nouveau dispositif, une cartographie des voiries concernées est consultable sur le site de la ville de Grasse.

Parce que la sécurité et la tranquillité des grasseois restent nos priorités, cette expérimentation a été étudiée de manière transversale avec la Police Municipale, la Police Nationale et le Centre de Surveillance Urbain.

Ainsi, des passages réguliers de la Brigade de nuit de la Police Municipale sont d'ores et déjà planifiés dans tous les secteurs qui seront mis à l'extinction.

*Cette expérimentation dont l'application est accélérée compte tenu de la crise que nous traversons engage la ville de Grasse dans une nouvelle démarche environnementale qui vise la réduction des consommations énergétiques électriques et la préservation de la nuit à destination de toute la nature, précise Jérôme VIAUD, Maire de Grasse.*

Initialement prévue à l'échelle des rues du quartier de Saint François et programmée pour la fin du premier trimestre 2020, l'expérience présentée par Madame Annie DUVAL, élue en charge du Développement Durable, avait obtenu un accueil favorable des membres du comité de quartier en no-

## VRAI/FAUX - EXTINCTION NOCTURNE

Mini enquête réalisée par la Cellule Énergies et Développement Durable.

Pour savoir si votre rue est concernée par ce nouveau dispositif, une cartographie des voiries concernées est consultable sur le site [www.ville-grasse.fr](http://www.ville-grasse.fr)

## GES PUBLICS

vembre dernier qui avaient majoritairement bien accueilli ce projet. Nous espérons que l'application de la démarche aux autres hameaux permettra un réel retour d'expérience du territoire. Dès la levée du couvre feu et la fin du confinement, nous mesurerons l'impact de l'extinction nocturne sur des questions aussi importantes que les rythmes biologiques des humains, la biodiversité, la réduction des pollutions lumineuses, la qualité de l'environnement et du ciel nocturne.

Dans l'attente de cette évaluation, préservez-vous et restez scrupuleusement les règles de confinement. Merci de votre confiance.

• **Les nuisances dues à la lumière artificielle en éclairage public peuvent être qualifiées de « pollution lumineuse » :**

**VRAI** car la lumière en excès envoyée en dehors de la zone utile à éclairer et lorsqu'elle dépasse un certain seuil (en termes de flux et composition spectrale) altère l'environnement nocturne. Elle produit un effet de répulsion ou d'attraction sur la faune nocturne suivant l'espèce considérée. Elle modifie les cycles d'alternance jour/nuit avec un effet de la flore et le sommeil chez l'homme via la lumière intrusive. Elle augmente la luminance du fond du ciel qui masque la vision du ciel étoilé.

• **Cette pollution est plus difficile à combattre que d'autres types de pollution :**

**FAUX** car elle disparaît en éteignant les lumières. On ne peut raisonnablement pas éteindre la majorité des installations en particulier en première partie de nuit car c'est un service public utile pour les citoyens. En revanche, une telle pratique en deuxième partie de nuit permet de limiter cette pollution dans la durée et donc de rétablir l'alternance naturelle jour/nuit pour les écosystèmes pendant un temps significatifs chaque nuit.

• **Un lieu non éclairé est un lieu non sécurisé :**

**FAUX** car selon les chiffres des forces de l'ordre, 90% des vols et agressions ont lieu... en plein jour ! Les milliers de villes et villages français procédant à l'extinction nocturne de leur éclairage public sur des plages horaires étendues ne connaissent pas plus de criminalité, de délinquance ou d'accidents routiers que les autres.

• **Il y a plus d'accidents ou de cambriolages dans les zones non éclairées ?**

**FAUX.** Si l'éclairage public rassure les citoyens, ses effets sécuritaires n'ont pas été démontrés, tant sur la sécurité civile que sur la sécurité routière. Il y a plus de tags sous un éclairage public que sur un support non éclairé ; les autoroutes qui ont vu leur éclairage supprimé recensent moins d'accidents graves.

• **Le cycle circadien peut être perturbé par l'éclairage public :**

**VRAI** car les industriels de l'éclairage le reconnaissent eux mêmes, un éclairage de 10 lux suffit à perturber ces cycles, avec des conséquences sur la santé. Un lux est même suffisant pour perturber la sécrétion de mélatonine. Pour donner un ordre de grandeur, l'éclairement produit par la pleine lune au sol ne dépasse pas 0,25 lux.

• **En France, l'éclairage public est générateur d'importantes quantités de CO2 :**

**VRAI** car chaque kWh produit en moyenne 119g de CO2 (chiffre EDF), soit plus de 670 000 tonnes émises chaque année ce qui représente 0,17% des émissions totales de CO2 pour la France.

• **La lumière artificielle est responsable du déclin des lucioles ?**

**VRAI.** Les éclairages artificiels empêchent les mâles de repérer la lumière émise par les femelles et donc la reproduction. Ce problème, ajouté à la forte mortalité due aux pesticides, serait à l'origine du déclin de la luciole, autrefois si commune dans nos jardins.

• **La lumière artificielle favorise la reproduction des pigeons ?**

**VRAI.** Chez le pigeon, il a été montré que l'éclairage est à l'origine d'une reproduction tout au long de la saison comme pour les poules dans les élevages de batteries.

# ACCÈS AU DROIT POUR TOUS



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'ACCÈS AU DROIT DES ALPES-MARITIMES (CDAD06) S'ADAPTE À LA CRISE SANITAIRE ET PROPOSE SES SERVICES MALGRÉ LE CONFINEMENT AVEC UN DISPOSITIF OUVERT À TOUS SANS DISTINCTION. EN CAS DE BESOIN, N'HÉSITEZ PAS À Y FAIRE APPEL.

**L**e CDAD 06 est un groupement d'intérêt public, issu du Ministère de la Justice et présidé par M. Marc JEAN-TALON, Président du tribunal judiciaire de Nice. Notre mission est de mettre en œuvre une politique d'accès au droit au niveau départemental qui se traduit notamment par des permanences juridiques accessibles à tous, nous explique Caroline BARAILLER (secrétaire générale du CDAD 06). Nous travaillons en partenariat avec

les notaires, les huissiers, les avocats des barreaux de Nice et de Grasse ainsi que l'Association des avocats praticiens en droit social des Alpes-Maritimes. Nous assurons habituellement des permanences physiques hebdomadaires au sein de différents points d'accès au droit répartis sur tout le Département. Evidemment, le confinement interdit pour le moment ces contacts directs mais nous nous sommes organisés, avec nos partenaires, pour assurer la continuité du service aux usagers.



Autre domaine d'intervention de la CDAD 06, l'aide aux victimes de violences familiales et inter-familiales - un dispositif à la disposition des assistantes sociales du Département ainsi que des associations d'aide aux victimes (Parcours de femmes, Parenthèses, CIDFF...) pour octroyer aux personnes démunies un bon de consultation. Là encore, un avocat volontaire vient en appui dans le cas d'une urgence sociale.

*Ce qu'il faut bien faire passer comme message, c'est la gratuité du service et sa souplesse, précise Caroline BARRILLER. Suivant ses besoins, l'utilisateur sera orienté vers un avocat généraliste ou un avocat spécialisé dans le droit du travail. Avec le confinement, beaucoup sont confrontés à des questions de chômage partiel ; le télétravail pose des questions d'organisation qui inquiètent ou déroutent. Nos conseils peuvent apporter une aide précieuse. Il suffit de nous contacter pour prendre rendez-vous et obtenir un entretien téléphonique avec un professionnel du droit. À Grasse, pour le moment, les consultations sont prévues le mardi et le jeudi. Si la demande croît, nous augmenterons l'amplitude d'intervention.*

#### Standard du CDAD 06

04 92 17 71 16

Du lundi au vendredi  
9h à 12h

#### Site internet :

<https://www.cdad06.fr/>

#### Page Facebook :

<https://www.facebook.com/CDADdesAlpesMaritimes>

*Les besoins restent nombreux et s'accroissent même avec la situation dans les domaines du droit du travail, par exemple.*

Si vous vous posez des questions juridiques, des volontaires sont là pour vous aider à y répondre. Sur le secteur de Grasse et de la CAPG, 80 avocats se sont portés volontaires pour ces consultations gratuites à distance, explique à son tour Fabrice MAUREL, Bâtonnier au Barreau de Grasse. Il vous

*suffit de contacter le standard du CDAD 06 qui fixe avec l'un de mes confrères un rendez-vous téléphonique. Nous sommes là pour toutes les questions juridiques de la vie courante, pour tous les contentieux du droit (divorce, difficulté relative à l'exercice de l'autorité parentale, copropriété, problème de voisinage, exécution d'un contrat, litige avec votre employeur...). Cette consultation est plus précisément une information juridique qui, dans la plupart des cas, rassure, conseille et oriente.*



# HARPÈGES

## LES ACCORDS SOLIDAIRES PROTÉGER LES FEMMES CONFRONTÉES À LA VIOLENCE

FACE AUX CIRCONSTANCES SANITAIRES ACTUELLES ET DANS LE CADRE DU PASSAGE AU STADE 3 DE L'ÉPIDÉMIE COVID-19, IMPLIQUANT UN « CONFINEMENT PARTIEL » CONFORMÉMENT AU DÉCRET N° 2020-260 DU 16 MARS 2020, L'ACCUEIL PHYSIQUE DES USAGERS EST INTERROMPU DANS LES SERVICES DE L'ASSOCIATION HARPEGES LES ACCORDS SOLIDAIRES POUR UNE DURÉE INDÉTERMINÉE.

L'équipe du siège et les responsables de services restent mobilisés par télétravail pour réorganiser au mieux les services et assurer, chaque fois que cela est possible, une continuité des activités durant cette période.

Les accompagnements et permanences sociales, juridiques et psychologiques, ainsi que les consultations et accueils individuels, sont assurés par transfert d'appel **et ce depuis mardi 17 mars**, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h à partir du **04 92 60 78 00**

**Le pôle socio-judiciaire** (service aide aux victimes, mesures socio-judiciaires, relais enfants-parents) au **06 43 60 76 85**

**Le service d'aide aux victimes** l'est également par mail au : **serviceaideauxvictimes@harpeges.fr** et pour toutes situations spécifiques, notamment pour :

- ▶ le suivi du dispositif Téléphone grave danger et les situations de violences conjugales urgentes et/ou intrafamiliales urgentes. au **06 82 94 54 64**
- ▶ les victimes mineures au **06 25 31 86 95**

**Le pôle hébergement-logement** au **06 62 83 32 79**

Interrogée sur les conséquences de la crise, Alexia KRISANAZ, directrice de la structure, précise : *Engagée depuis de nombreuses années dans l'accueil et l'accompagnement des femmes victimes de violences, l'association HARPEGES les accords solidaires est aux aguets face à une recrudescence des violences conjugales et intrafamiliales. Il est important de rappeler que des services sont spécifiquement dédiés.*

- un service d'aide aux victimes, conventionné par le Ministère de la Justice, qui a pour mission d'accueillir, écouter, informer, orienter et accompagner toute victime d'infraction pénale, d'accident collectif, de catastrophe naturelle et/ou de terroriste. Ce service est également habilité à recevoir les femmes victimes de violences en tous genres.

L'accès au service d'aide aux victimes est possible pour toute personne qui est ou s'estime victime d'une infraction pénale, ainsi qu'à sa famille ou ses proches. L'accueil des victimes d'infractions est donc indépendant de tout dépôt de plainte, et de l'engagement ou non d'une procédure pénale. Le service propose une écoute privilégiée, pour identifier l'ensemble des difficultés des victimes (sentiment d'isolement, souffrance psychologique, méconnaissance du droit, difficultés matérielles, etc.), et permettre leur prise en charge globale : juridique, psychologique et sociale. Une équipe pluridisciplinaire composée de juristes, psychologues cliniciens et travailleurs sociaux interviennent sur Grasse, le Haut-Pays ainsi que tout l'ouest du département des Alpes-Maritimes.

- un service hébergement, conventionné par les services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Ce service dispose de places d'hébergement d'urgence et d'une résidence sociale afin d'accueillir sur des durées transitoires des Femmes victimes de violence avec ou sans enfant. Un accompagnement global social assuré par une équipe de travailleurs sociaux en lien avec le service d'aide aux victimes afin de sécuriser le parcours de chacune d'elles et de les accompagner vers un logement autonome.

Regroupés sous forme de pôles au sein de l'association Harpèges, ces deux grands services assurent l'accueil et l'accompagnement globale de femmes victimes de violences. Par ailleurs, les autres services de l'association maintiennent leurs activités à distance également et sont atteignables aux numéros suivants :

▶ **Le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce** au **06 82 86 66 62**

▶ **L'Espace de Vie Sociale Itinérant** (Moyen et Haut Pays Grassois) au **07 62 20 97 10**

▶ **Le pôle socio-éducatif, agréé Centre Social** au **06 03 92 20 86**

▶ **Le jardin d'enfants les Bengalais** au **06 34 51 02 73**

▶ **Le siège et les fonctions supports** : **siège@harpeges.fr** au **06 16 56 29 69**

# STOP À L'INCIVISME

## SOYONS TOUS RESPONSABLES



**LE SERVICE COLLECTE ET GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS DU PAYS DE GRASSE OBSERVE DEPUIS LE CONFINEMENT UNE RECRUDESCENCE DU PHÉNOMÈNE DE DÉPÔTS SAUVAGES SUR L'ESPACE PUBLIC, DU BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX OU ENCORE DU NON-RESPECT DES CONSIGNES DE TRI. UNE ATTITUDE CITOYENNE S'IMPOSE À TOUS POUR LA PRÉSERVATION DE NOTRE ENVIRONNEMENT. KIOSQUE NOUS RAPPELE LES RÈGLES.**

Chaque jour, l'ensemble des agents de collecte du Pays de Grasse est à pied d'œuvre pour ramasser nos déchets. Malheureusement les comportements inciviques de certains administrés croissent fortement malgré le confinement. Tous nos agents sont présents sur le terrain pour offrir une qualité de service optimale aux habitants du territoire du Pays de Grasse. Ils font leur travail mais méritent d'être remerciés pour leur rigueur depuis le début de cette pan-

démie, dit en préambule Julien JAMET, Directeur de la gestion des déchets et de l'énergie à la CAPG. Un plan de continuité du service a été mis en place tout en respectant les gestes barrières indispensables pour la sécurité de nos agents. Par contre, nous constatons que les usagers ne respectent plus les consignes de tri. C'est une situation anxiogène pour nos équipes ; du coup, le travail quotidien est plus difficile.

### BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Beaucoup de Grassois ont la chance d'avoir un jardin. Avec l'arrivée du printemps et du temps pour jardiner, la tentation est grande de tailler, couper, désherber. Attention à la réglementation ! Pour améliorer la qualité de l'air et préserver notre santé, abandonnons le brûlage, une pratique à bannir en raison des nuisances occasionnées : troubles du voisinage, pollution de l'air et de l'environnement, risque de propagation d'incendies, impacts sanitaires etc.

L'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental rappelle la stricte interdiction de brûler les déchets verts à l'air libre sauf cas dérogatoire (\*). Le non-respect de cette réglementation peut entraîner des peines d'amende jusqu'à 450€. Julien JAMET témoigne : *De nombreux feux sont allumés même en cette période de confinement et c'est regrettable. Le brûlage des résidus de jardin est ancré dans les habitudes alors que sa pratique est strictement encadrée par la réglementation. Il est important de signaler que brûler les végétaux fragilise encore plus les personnes qui ont des problèmes respiratoires. Le problème est d'autant plus grave en cette période d'épidémie du virus COVID-19.*

*La règle est claire : on ne brûle pas, on ne va pas à la déchèterie (fermée jusqu'à nouvel ordre) et on ne dépose pas non plus ses déchets verts dans les poubelles destinées exclusivement aux ordures ménagères.*

Bref, on prend son mal en patience et on conserve les déchets verts dans un coin du jardin en attendant des



jours meilleurs... à moins qu'on puisse mettre en place des alternatives naturelles comme le compostage, le mulching ou encore le paillage. Dans tous les cas de figures, il est temps de changer notre regard sur nos résidus de jardin, dit avec beaucoup de conviction Katia TORELLI, Directrice du service environnement de la CAPG.

### DÉPÔTS SAUVAGES

Pour d'autres, le printemps est synonyme d'un grand nettoyage avec l'envie de se séparer d'objets encombrants ou de meubles détériorés. Avec la fermeture des déchèteries au public, certains en profitent pour se permettre des dépôts sauvages qui coûtent cher aux communes. Pour rappel, tous les dépôts d'encombrants sur la voie publique ou sur les points de collecte des ordures ménagères et du tri sélectif sont passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500€. Nous constatons une recrudescence de dépôts sauvages sur tout le territoire. Les habitants doivent absolument conserver leurs encombrants jusqu'à la levée du confinement et se comporter en éco-citoyens pour nous permettre d'assurer une continuité du service la plus efficace possible et à moindre coût. Pour les entreprises et les professionnels, les déchèteries professionnelles restent ouvertes (\*\*).

### DÉCHETS MÉNAGERS

Il est essentiel de rappeler aussi que le Pays de Grasse a doté son territoire d'un vaste dispositif de tri sélectif permettant aux habitants de donner une seconde vie à l'ensemble de leurs emballages ménagers recyclables. Malgré

cela, certains habitants ne se sentent pas concernés. Au moment de la collecte du bac jaune, nous nous apercevons que des sacs noirs sont à l'intérieur au lieu de les placer dans celui destiné aux ordures ménagères. Automatiquement, ils sont éliminés du circuit de recyclage. Il est conseillé aussi de jeter dans des sacs plastiques dédiés, résistants et disposant d'un système de fermeture fonctionnel gants, mouchoirs et masques. Pour les lingettes nettoyantes ou désinfectantes, c'est le même problème. Il faut les placer impérativement dans la poubelle de déchets ménagers. Les lingettes, lorsqu'elles sont jetées dans les toilettes, peuvent boucher vos canalisations d'eaux usées ainsi que celles qui se trouvent en amont des stations d'épuration, ce qui gêne fortement le travail des équipes en charge du fonctionnement de nos réseaux d'eau.

Par respect pour les agents de la collectivité présents sur le terrain, soyons solidaires et appliquons toutes les consignes de tri. Ensemble faisons preuve de civisme !

### PLUS D'INFOS

Service collecte et gestion des déchets ménagers du Pays de Grasse  
Tél. 0 800 506 586  
(appel gratuit depuis un poste fixe)  
collecte@paysdegrasse.fr



(\*) Pour en savoir plus, consultez le guide des bonnes pratiques sur le site internet de la CAPG : <https://www.paysdegrasse.fr/alternatives-naturelles-au-brulage-des-dechets-de-jardins>

(\*\*) Chemin de la Levade - commune de la Roquette sur Siagne (SOFOVAR, l'éco-relais ou encore BG ENVIRONNEMENT).



## RAPPEL DES OBLIGATIONS DE DÉBROUSSAILLEMENT



Même en temps de confinement, les règles du débroussaillage sont à appliquer pour prévenir les risques d'incendies. Rendu obligatoire par la loi, ce geste simple permet de protéger son jardin, son habitation, ses biens et ceux de son voisinage.

Débroussailler est une nécessité. Dans les Alpes-Maritimes, l'arrêté préfectoral du 10 juin 2014 oblige chaque propriétaire à débroussailler à 50 mètres de son habitation et à 10 mètres de part et d'autre des voies privées y donnant accès, y compris sur les propriétés voisines si elles sont en zone naturelle.

Le débroussaillage doit être effectué de préférence avant le 1<sup>er</sup> juin et au plus tard avant le 1<sup>er</sup> juillet, dernier délai réglementaire.

### ATTENTION

Si vous êtes concerné par cette obligation (art. L. 134-6) et que vous ne l'appliquez pas, la commune, après vous avoir mis en demeure, procédera au débroussaillage d'office. La prestation ainsi effectuée vous sera directement facturée. Vous risquez en outre une amende de 30 euros/m<sup>2</sup> (art. L. 135-2 et L. 163-5 du code forestier) et des poursuites judiciaires.

# LA PROXIMITÉ SUR LE TERRAIN TOUS LES JOURS

CENTRE HISTORIQUE, PLACES, CHEMINS COMMUNAUX, LES AGENTS DE LA PROXIMITÉ ASSURENT LEUR ENTRETIEN ET VEILLENT AINSI À LA QUALITÉ DE VIE DES ADMINISTRÉS. UNE VILLE PLUS PROPRE ! VOILÀ LA MISSION PRINCIPALE DE CES AGENTS. ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE AVEC CHRISTOPHE GOFFIN, DIRECTEUR DU CADRE DE VIE DE LA VILLE DE GRASSE QUI NOUS EXPLIQUE LE QUOTIDIEN DE SES ÉQUIPES.

**C**onfinement, rues et places désertes, un silence inhabituel s'est installé depuis le 17 mars dernier. La ville de Grasse se met en pause. En attendant que la vie reprenne son cours dans la cité des parfums, le nettoyage des rues, lui, se poursuit chaque matin avec les agents de la proximité affectés à la voirie. Ils se mobilisent, 7 jours/7, 365 jours par an, sauf le 1<sup>er</sup> mai. *Notre organisation fonctionne en continu toute l'année, du lundi au dimanche par demi-journée et même en cette période de confinement. Actuellement, en centre-ville, 7 agents sont sur le terrain du lundi au samedi, 5 agents le dimanche et 2 agents dans chaque hameau les lundis, mercredis et vendredis matin*, confie Christophe GOFFIN, Directeur du cadre de vie à la Ville de Grasse.

Tous se sont portés volontaires pour assurer les missions du service avec pour devise : propreté, sécurité et salubrité. *Je suis très agréablement surpris du volontarisme de mes équipes. Elles donnent tout, jouent le jeu et c'est très agréable. Nous adaptons les effectifs en fonction des besoins qui se font ressentir tout en respectant les gestes barrières. Les autres missions comme la réfection des trottoirs ou encore la petite maçonnerie sont mises en suspens sauf en cas d'urgence comme lors d'un accident où nous intervenons pour enlever les débris.*

L'arrivée des premières chaleurs en ce printemps vient bouleverser le quoti-

dien, déjà plus ou moins chamboulé des équipes du service proximité en cette période de confinement. L'herbe pousse et il est temps de penser au débroussaillage avec quelques semaines d'avance. A la demande de monsieur le Maire, Jérôme VIAUD, une opération de débroussaillage et de désherbage a été lancée dans les six cimetières de la ville. Cela représente 15 jours de travail pour mes équipes. Chaque année, deux opérations sont effectuées entre fin avril/début mai et à la Toussaint mais avec cette météo plus que clémente, le travail a dû commencer plus tôt. Pour les autres lieux publics, nous allons privilégier dans un premier temps les écoles surtout si le déconfinement est prévu le 11 mai comme l'a signalé le Président de la République pour que tout soit propre à la rentrée des enfants. Dans un deuxième temps, nous nous occuperons des axes principaux, des axes secondaires et des lieux publics. Si le déconfinement n'a pas lieu à la date prévue, nous inverserons nos priorités. Nous allons nous organiser afin de faire le maximum. Pour les espaces verts, l'arrosage des plantes dépourvues de système d'arrosage se fait deux à trois fois par semaine.

Vider les poubelles, nettoyer les ruelles, désherber, débroussailler, sont leurs principales missions mais avec l'incivisme des usagers, les agents se retrouvent à ramasser les excréments canins ou encore à débarrasser les encombrants. Leur métier est difficile. Le travail est fait tous les jours pour rendre la ville plus propre mais il est presque immédiatement dégradé. Les incivilités continuent ; c'est un discours redondant mais c'est important de le rappeler encore. Nous pensons qu'avec la période de confinement, ce serait plus facile pour notre quotidien mais pas du tout. Il s'agit des mêmes incivilités que d'habitude. Nous faisons

de notre mieux mais c'est ingrat car le service a d'autres missions comme les travaux de peinture dans les lieux publics, l'entretien des routes communales, la signalétique routière ou encore l'entretien, la pose et la rénovation de mobiliers urbains, déplore Christophe GOFFIN.

KIOSQUE se fait le messager de ces hommes et femmes pour qu'on respecte leur travail quotidien à rendre notre ville la plus agréable possible. Nous sommes tous concernés par les incivilités, adoptons un comportement plus citoyen. Il s'agit bien de notre affaire, l'affaire de tous !





# SOLIDARITÉ ET FRATERNITÉ

## DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES\*

ALORS QUE LES INFORMATIONS NATIONALES METTENT SOUVENT L'ACCENT SUR LE NON-RESPECT DES MESURES DE CONFINEMENT ET LES INCIVILITÉS COMMISES DANS LES QUARTIERS DITS PRIORITAIRES, GRASSE PORTE UN TOUT AUTRE REGARD AVEC LA MISE EN VALEUR DES ACTIONS SOLIDAIRES QUI SE METTENT EN PLACE.

**ZOOM** SUR DES INITIATIVES  
QUI FONT CHAUD AU CŒUR.

*En cette période difficile, la solidarité se révèle jour après jour. Les initiatives d'entraide, de lien social, d'animations culturelles, artistiques, numériques se développent sur notre territoire, commente Marie GIACCONE en charge de la Politique de la Ville.*

*Dès la mise en place du confinement, les acteurs institutionnels et associatifs des quartiers prioritaires ont souhaité maintenir le lien social de façon dématérialisée afin d'éviter l'isolement et le désœuvrement social. Les salariés et bénévoles des associations ont appelé chaque bénéficiaire pour s'assurer que les personnes seules, les familles monoparentales et/ou âgées étaient en relation avec des proches ou des voisins. Ils les ont invitées à leur téléphoner en cas de besoin.*

**Lutter contre l'ennui, l'addiction aux écrans ou encore maintenir la continuité pédagogique...**

Les familles sont souvent démunies et ne savent plus comment occuper les enfants... Le temps passé devant les écrans augmente de façon exponentielle... Pour aider les parents, les associations et les institutions ne ménagent pas leurs efforts et proposent des activités à faire ensemble : le centre social « Harpèges – les accords solidaires »

propose des fiches pratiques « comment protéger mon enfant des réseaux sociaux », des défis-cuisine à réaliser en famille ou encore des tables-rondes virtuelles pour permettre aux parents d'échanger. Les salariés et les nombreux bénévoles de son Pôle Socio Educatif, en charge notamment de l'accompagnement à la scolarité, ont appelé les familles afin de les aider dans la continuité pédagogique et ont recensé leurs difficultés : problème de compréhension, manque d'équipements informatiques ou encore illettrisme ont ainsi été révélés.

De son côté, l'association « D'une Rive à l'Autre » n'a pas hésité à prendre l'attache de ses adhérentes pour les aider dans leur quotidien et travaille à la réalisation de kits d'activités artistiques et manuelles qui seront distribués aux familles adhérentes avec des fiches pratiques pour occuper les enfants. La régie de quartier « Soli-Cités » qui proposait des cours de renforcement musculaire et de yoga pour les habi-



**Quartiers prioritaires ou Quartiers Politique de la Ville\* :** quartiers reconnus nationalement comme cumulant des difficultés socio-économiques majeures. Ces quartiers ont été définis par arrêté ministériel le 31 décembre 2014, selon un critère unique le revenu des habitants.

À Grasse, deux quartiers ont été définis comme prioritaires : Le Grand centre regroupant le centre-ville et le quartier de la gare, et les Fleurs de Grasse. Le Contrat de Ville est un dispositif permettant de travailler à la réduction des inégalités entre les quartiers dits prioritaires et le reste de la commune.

tants des Fleurs de Grasse avant le confinement, travaille d'arrache-pied pour proposer rapidement ces cours en ligne afin de lutter contre l'inactivité et amener un moment de détente au cœur des foyers...

### Les jardins partagés, véritable terreau de lien social et de dialogue

Il y a quelques mois, sur l'initiative et à la demande du Conseil Citoyen du Grand Centre, la Ville de Grasse a créé un nouveau jardin partagé au cœur de résidences HLM : le jardin partagé de Saint-Claude. Cet espace solidaire géré par la régie de quartier Soli-Cités est un véritable bol d'air pour les jardiniers qui communiquent quotidiennement entre eux via la messagerie Whatsapp. *L'entraide est innée. Bien sûr, afin de respecter les gestes barrières et les consignes de confinement, les jardiniers descendent à tour de rôle afin de ne pas se croiser sur le terrain. Chacun s'enquiert des nouvelles des autres et envoie les photos du jardin. Cette solidarité entre jardiniers s'observe également dans l'ensemble des jardins partagés gérés par Soli-Cités : au sein des résidences des Fleurs de Grasse, de Virgil BAREL et Joseph DELORME.*

### La veille sociale est essentielle, la fraternité est partout...

Face à cette crise sanitaire sans précédent et aux mesures de confinement

strictes, la solidarité locale s'organise dans les quartiers. Il s'agit de coups de main entre proches, de solidarité informelle entre voisins... Ainsi, les bénévoles de l'association « Familles Arc-en-Ciel » des Fleurs de Grasse appellent régulièrement les personnes âgées ou isolées qui participaient à leurs actions pour s'assurer qu'elles ne manquent de rien, pour faire le lien avec les institutions si besoin ou juste pour prendre des nouvelles... *C'est le cas de Norah qui aide une voisine âgée à acheter des produits de première nécessité...*

Les bénévoles des ateliers sociolinguistiques, organisés dans le cadre du centre social, ont également contribué au maintien du lien et pour certains, poursuivi l'apprentissage de la langue avec leurs apprenants. Le centre social a maintenu son accueil téléphonique : Plus de 250 personnes ont sollicité le standard depuis le début de ce confinement. L'équipe s'est attachée à maintenir le lien avec l'ensemble des bénéficiaires et notamment avec les personnes âgées isolées de 65 ans et plus. Elle fait également le lien avec des associations caritatives pour venir en aide aux plus démunis : Association Espoir d'un jour 06, avec qui le centre social a instauré un partenariat pour les personnes seules, vulnérables et dans le besoin, afin de permettre un « portage repas » à domicile.

Le Centre social Harpèges maintient un accompagnement social et de médiation notamment pour des démarches liées à l'accès aux droits et à la santé, toutes de façon dématérialisée.

Quant aux couturières bénévoles de l'association « D'une Rive à l'Autre », elles ont réalisé dès fin mars des masques en tissu pour ses adhérents. *Depuis début avril, l'association a rejoint le collectif créé à l'initiative de M. le Maire pour la création de masques en tissu à plus grande échelle en lien avec les associations de l'ESS et les citoyens volontaires (NDLR voir article dédié).*

Du côté des institutions, les bailleurs sociaux Côte d'Azur Habitat, 3F Sud, CDC Habitat et Logirem se sont mobilisés pour leurs locataires de + de 65 ans. Chaque locataire est appelé régulièrement pour prendre de ses nouvelles et répondre à ses attentes.

*Tous se serrent les coudes pour dépasser cette difficile épreuve. Tous pensent à « l'après » et imaginent de grands rassemblements festifs. Ce n'est pas pour tout de suite mais cela fait du bien d'y songer,* dit en conclusion Marie GIACONE. Adèle MALERBA, directrice « D'une Rive à l'Autre », organise déjà des jours meilleurs en invitant chacun à la créativité et à l'imagination en vue d'une exposition future. À suivre !



## OPTIMISME ET BONNE HUMEUR

ON L'A CONNU RONCHON, IL EST AUJOURD'HUI RAGAILLARDI. IVAN COSTE MANIÈRE ENGAGÉ DEPUIS PLUS DE 20 ANS AVEC L'ASSOCIATION ACTION HUMANITAIRE DU PAYS DE GRASSE VOIT DANS LA CRISE SANITAIRE QUE NOUS TRAVERSONS UN CATALYSEUR DE SOLIDARITÉ. DE QUOI DONNER DU BAUME AU CŒUR À TOUS CEUX QUI AURAIENT TENDANCE À CÉDER À LA MOROSITÉ.

**B**ougez-vous, la vie continue ! Perso, je préfère risquer le Covid-19 en aidant mon prochain plutôt que de rester cafarder devant ma TV... Ivan COSTE-MANIÈRE n'a pas la langue dans la poche ni les deux pieds dans le même sabot. Avec Laurence COSTE (son épouse nouvellement élue sur la liste Grasse dynamique) et les bénévoles de l'association, il se démène pour venir en aide aux plus démunis. Et depuis la crise, les demandes explosent. On nous appelle de partout, nous cherchons à dire oui à tout le monde... L'épicerie solidaire est ouverte de 11h à 15h30 et nous accueillons entre 50 et 100 familles tous les jours. Il y a de vrais besoins, la pauvreté est

palpable ; la détresse aussi. De l'autre côté de la chaîne, les donateurs se manifestent en nombre et la liste de partenaires s'allonge : LECLERC Grasse, Mougins, Antibes et Montauroux / AU-CHAN Grasse / SUPER U Plascassier et Pégomas / Mac donald's La Bocca... Nous récupérons tous les jours à l'aube les dates courtes et les dons ; des produits formidables qui sont ensuite redistribués. La démarche est à 100% vertueuse. Et Ivan COSTE-MANIÈRE d'applaudir la vague de solidarité qui enfle au fil des jours sur la plateforme nationale de la réserve civique [jeuxaidier.gouv.fr](http://jeuxaidier.gouv.fr). De nouveaux bénévoles se sont inscrits pour venir nous rejoindre ; certains viennent de Vence tous les



Lundi 6 avril - Visite de Monsieur le Maire appréciée par les bénévoles de l'association.

## REMERCIEMENTS DE L'ASSOCIATION ACTION HUMANITAIRE DU PAYS DE GRASSE À SES PARTENAIRES.

Les élus et représentants de la société civile au premier rang desquels :

- ▶ **Jérôme VIAUD**,  
Maire de Grasse et Président de la CAPG
- ▶ **Charles-Ange GINESY**,  
Président du Conseil Départemental des Alpes Maritimes
- ▶ **Eric CIOTTI**,  
Questeur de l'Assemblée Nationale
- ▶ **Jean Philippe BERLEMONT**,  
Directeur Régional Jeunesse Sports Cohésion Sociale
- ▶ **Jean Gabriel BEDOUK**,  
Directeur Départemental Jeunesse Sport Cohésion Sociale
- ▶ **Marc POUZET**,  
Président du Conseil Economique Social Environnemental Régional
- ▶ **Denis PHILIPPE**,  
Président de la Chambre régionale Economie Sociale Solidaire
- ▶ **Jacques VERGNE**,  
Directeur de la Jeunesse des Sports et de la Citoyenneté du Conseil Régional Région Sud
- ▶ **Hervé LIBERMAN**,  
Président du Comité Régional Olympique Sportif Région Sud
- ▶ **Philippe MANASSERO**,  
Président du Comité Départemental Olympique Sportif des Alpes Maritimes
- ▶ **Jean TARDIEU**,  
Directeur Général des Services du Conseil Départemental des Alpes Maritimes
- ▶ **Fathi BOUAROUA**,  
Ancien Directeur de la Fondation Abbé Pierre
- ▶ **Paul HOFMAN**,  
Président de la Ligue Contre le Cancer
- ▶ **Michel MASSEGLIA**,  
Secrétaire général de Athée 06, Comité Athlétisme Alpes Maritimes
- ▶ **Alice GUILHON**,  
Directrice Générale Skema Business School
- ▶ **Viviane ROMANI**,  
CARUSO, Directrice SFA
- ▶ **Françoise LEMALLE**,  
Présidente COS Caisse d'Epargne Côte d'Azur

jours pour faire leur service. C'est juste incroyable.

Du côté des institutions aussi, les collaborations donnent de belles choses. En 40 ans d'association, c'est la première fois que je vois concrètement toutes les structures aller dans le même sens et monter en quelques jours des projets efficaces, pragmatiques, concrets. On est au cœur du bénévolat avec une puissance catalytique décuplée. Ça fait du bien, ça donne la pêche !

Parmi les initiatives récentes, il y en a de jolies comme celle conduite par le Professeur Gérard BOYER, Directeur du programme *Management des Industries de la Cosmétique et de la Chimie Fine* à l'Université d'Aix Marseille. L'an dernier, dans le cadre d'un projet pédagogique citoyen et éco responsable, il a fait récolter les olives des arbres du Campus de Saint Jérôme à Marseille et les a fait transformer en huile. Puis dans la plus pure tradition de la savonnerie de Marseille, il a proposé à ses étudiants de confectionner des savons naturels et biologiques irréprochables afin qu'ils apprennent tous les rouages de la fabrication au

produit fini. Le professeur BOYER a contacté l'association, nous avons récupéré le stock de savons et l'avons apporté aux personnels soignants du

Centre Hospitalier de Grasse. Et ce dispositif va être étendu puisque grâce aux dons de nos partenaires donateurs (Leclerc, Auchan, Super U...) les huiles d'olives récupérées seront désormais centralisées et stockées par l'Action Humanitaire pour amplifier cette initiative. C'est beau et ça l'est encore plus quand on se rappelle que l'olivier est l'arbre de vie.

...Et depuis la crise, les demandes explosent. On nous appelle de partout, nous cherchons à dire oui à tout le monde...

Ivan COSTE-MANIERE conclut l'interview par ces mots : *il y a une vraie joie à aider, mutualisons nos efforts, créons des chaînes solidaires et boostons-nous les uns les autres. C'est comme ça que nous nous relèverons. Par décret, 2020 devait être l'Année du Bénévolat. Ironie du sort, elle le devient par nécessité. Nous assistons à un retour à l'essentiel, réjouissons-nous !*

Association Action Humanitaire  
du Pays de Grasse  
107 route du Plan - RD 304, 06130 Grasse  
Tél . 04 92 42 05 15

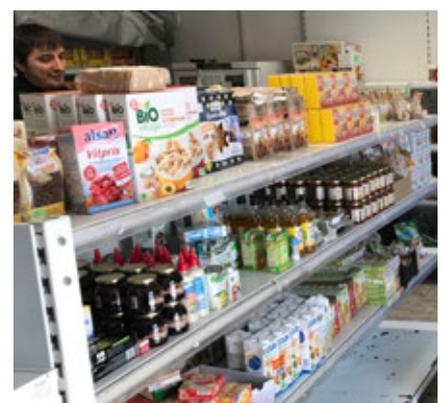




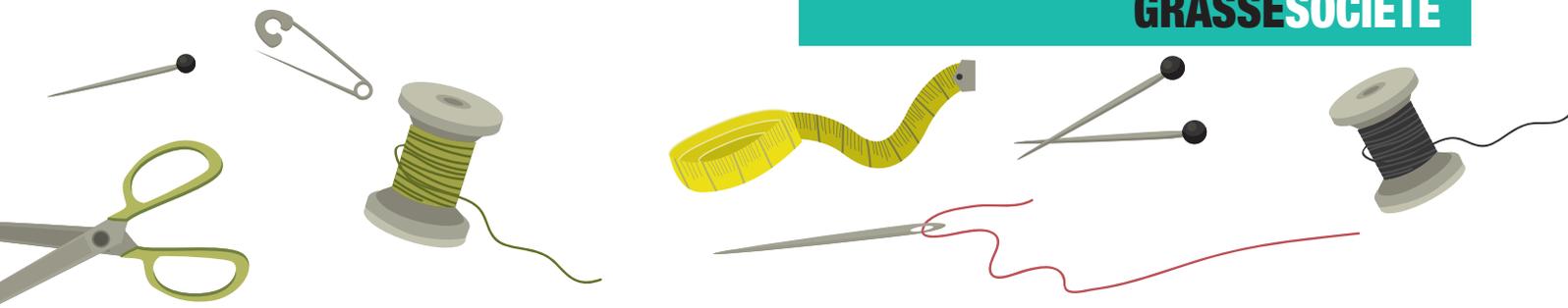
Photo © Marion MOESCH

# LA MANUFACTURE SOLIDAIRE



NOUS EN AVONS FAIT DU CHEMIN DEPUIS LE MOIS DE MARS ! NOUS AVONS APPRIS LES GESTES BARRIÈRES, LES DISTANCES DE SÉCURITÉ, L'ARRÊT (PROVISOIRE) DES ACCOLADES ET DES EMBRASSADES, L'USAGE SYSTÉMATIQUE DU GEL HYDROALCOOLIQUE. NOUS AVONS CONSTATÉ PARTOUT SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS LA PÉNURIE DE MASQUES ; NOUS AVONS RÉSERVÉ LES STOCKS FFP2 ET CHIRURGICAUX AUX SOIGNANTS ET AUX AGENTS LES PLUS EXPOSÉS.

ET PUIS, EN ATTENDANT QUE LES COMMANDES FAITES EN URGENCE ARRIVENT, LES VOIX DU BON SENS SE SONT ÉLEVÉES POUR PROPOSER LA FABRICATION DE MASQUES EN TISSU. LES INITIATIVES INDIVIDUELLES ONT FLEURI PUIS ELLES SE SONT COORDONNÉES : UNE MANUFACTURE EN PARTIE DÉMATÉRIALISÉE EST NÉE À GRASSE COMME DANS DE NOMBREUSES VILLES DE FRANCE ET D'EUROPE.



Les premiers masques ont été faits par des particuliers, distribués à leurs proches, glissés dans les boîtes aux lettres des voisins. Et puis les associations solidaires ont contacté leurs membres et commencé une fabrication en nombre. Le 7 avril, Jérôme VIAUD, Maire de Grasse, a réuni dans les locaux de TETRIS les acteurs de l'économie sociale et solidaire du Pays de Grasse avec l'idée de fédérer les énergies, centraliser les besoins, coordonner la distribution. Autour de la table ce jour là, sur place ou en visio-conférence, quelques élus et techniciens de la CAPG, quelques particuliers et des représentants de nombreuses associations parmi lesquelles Montagn' Habit, Evaleco, d'une rive à l'autre, la Drisse, DÉFIE, les Apprentis d'Auteuil, Action Humanitaire du Pays de Grasse, HARPEGES les accords solidaires, Repair Café... Avec un avis unanime et enthousiaste : *ensemble, on peut vraiment faire quelque chose de grand*. Collecte de tissu, récupération d'élastique, don de fil, recensement des machines à coudre, organisation d'une plateforme logistique, repérage des entreprises locales capables d'apporter leur contri-

bution... il n'a fallu que quelques jours pour que les 40 premiers couturiers s'organisent.

Dès le 9 avril, une adresse mail [solidarites.covid19@ville-grasse.fr](mailto:solidarites.covid19@ville-grasse.fr) a permis de « recruter » 40 autres bonnes volontés. *Les gens se sont inscrits pour proposer du tissu ou pour aider à la distribution ; pour nous dire qu'ils faisaient des masques déjà depuis quelques semaines mais qu'ils ne savaient plus à qui les donner. D'autres venaient juste de sortir la machine à coudre de la cave et voulaient savoir quel patron adopter. Les mails continuent d'arriver. Nous les avons tous au téléphone*, explique l'un des agents de la ville chargé de coordonner les propositions. *Ce qui est le plus marquant, c'est l'envie d'être utile, la bonne humeur générale et puis l'esprit débrouillard des uns et des autres. Tous ont pris un patron aux normes AFNOR sur internet et vantent les mérites du masque à 3 ou 4 plis plus rapide à réaliser que le masque proposé par le CHU de Grenoble.*

Du côté de l'administration, on s'accorde à dire que l'élan de solidarité qui s'est instauré doit être accompagné. Des

kits prêts à coudre ont été achetés à une auto-entrepreneuse de Saint-Jacques, des fournitures de couture ont été commandées à un magasin grassois ; les dons de tissus ont été répartis entre les pôles de fabrication. Quant à la récupération des masques et leur distribution, elle est à l'étude. *À la demande du Président de la CAPG, nous raisonnons à l'échelle de la communauté d'agglomération*, précise Marc FACCHINETTI, Directeur Général des Services. *Nous sommes en lien avec les maires des autres communes pour connaître leurs besoins. Chaque masque sera accompagné d'une notice d'usage. Il est hors de question que penser que ces masques en tissu puissent nous affranchir des autres mesures barrières. Il faut les considérer comme une protection supplémentaire et un geste de courtoisie à l'égard des autres.*

Par voie de presse, sur le site de la ville, sur les réseaux sociaux, les informations sur le mode de diffusion et les points de distribution de ces masques alternatifs vous seront donnés d'ici début mai.



**LA SOLIDARITÉ TERRITORIALE EST EN ŒUVRE À LA CAPG OÙ JÉRÔME VIAUD A PROPOSÉ AUX 23 MAIRES DE L'AGGLOMÉRATION UNE SOLUTION GLOBALISÉE, POUR DOTER EN MASQUE CHAQUE AGENT PUBLIC DU TERRITOIRE, MAIS AUSSI CHAQUE HABITANT.**

**1/DES MASQUES JETABLES POUR LES AGENTS DES SERVICES PUBLICS DU PAYS DE GRASSE.**

La priorité a été de protéger les agents communaux et intercommunaux pour la continuité du service public. Outre le stock déjà distribué, ce sont plus de 40 000 masques qui seront livrés dans les prochains jours, auxquels vient s'ajouter une commande groupée de masques chirurgicaux avec le Conseil Départemental 06.

**2/DES MASQUES ALTERNATIFS POUR LA POPULATION**

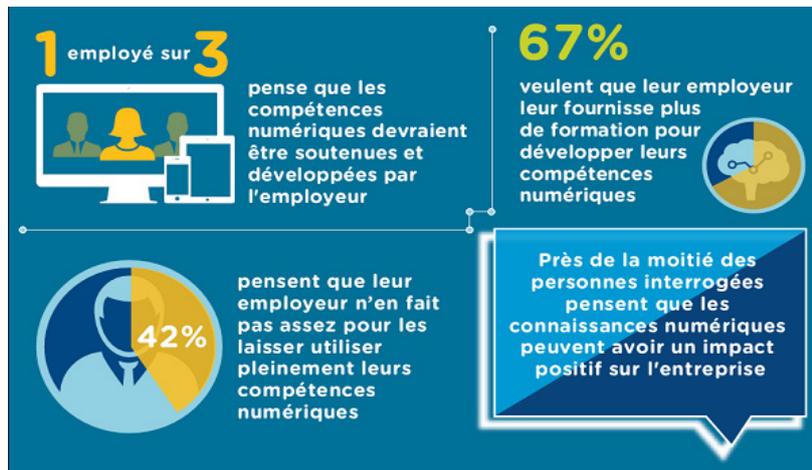
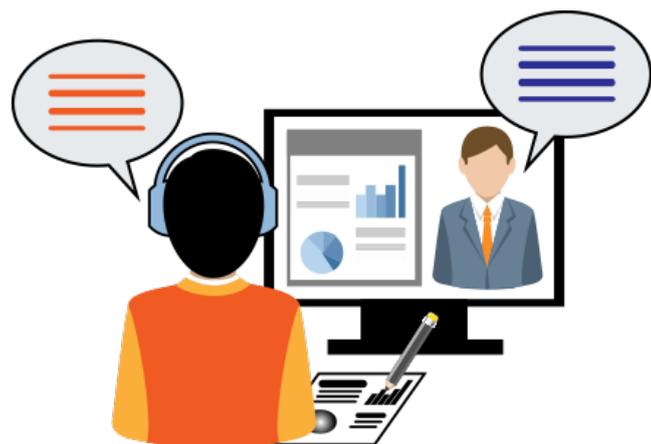
La CAPG coordonne la fabrication et la dotation de masques « lavables » pour les habitants du territoire. Sur sa demande, l'association Montagn'Habit a lancé une production de 3500 masques destinés aux communes du Haut Pays grâce à une aide exceptionnelle pour l'acquisition de machines à coudre. Pour aider la « manufacture locale et solidaire » mise en place avec les associations et les bénévoles, la collectivité s'est dotée de tissus, fils, élastiques, biais. Elle a acheté à une entreprise locale des kits prêts à coudre conformes à la norme AFNOR et commandé auprès d'un fabricant français des kits « à monter » validés par la Direction Générale de l'Armement.

En complément, la Communauté d'Agglomération a prévu avec le soutien du département une aide financière aux communes pour l'acquisition de masques alternatifs.

# OPTIMISEZ VOTRE TEMPS CONFINÉ

**PENSEZ À LA FORMATION  
VOUS ÊTES SALARIÉ  
D'ENTREPRISE ?  
VOUS ÊTES PENDANT  
LA CRISE DU COVID19  
EN ACTIVITÉ PARTIELLE ?  
ALORS CE MESSAGE  
EST POUR VOUS.**

**L'ÉTAT VIENT DE METTRE  
EN PLACE UN DISPOSITIF  
D'URGENCE DONT VOUS  
POUVEZ PROFITER POUR  
VOUS FORMER GRATUITEMENT.  
PROFITEZ-EN !**



C'est Catherine BRUN, Dirigeant depuis 20 ans d'ACTIV Formations reconnu parmi les centres de formation les plus compétents du département qui nous en parle. Je suis Grassoise et tout à fait prête à aider le territoire dans cette période difficile. Le dispositif qui a été mis en place par l'État mérite d'être largement communiqué, tant il présente une réelle opportunité pour les salariés comme pour les chefs d'entreprise.

## DE QUOI S'AGIT-IL CONCRÈTEMENT ?

Pendant le confinement, tout salarié peut bénéficier d'une formation pendant sa période chômée à suivre avant le 30 juin dans le cadre de la convention signée entre son entreprise et son OPCO (opérateur de compétence de la formation professionnelle) qui prend en charge 100% du coût pédagogique de la dite formation (plafonné à 1500 €). Tout entrepreneur intéressé par le dispositif trouvera le détail de sa mise en place sur le site <https://travail-emploi.gouv.fr>

C'est une chance fabuleuse de transformer une contrainte en opportunité, explique Catherine BRUN. Voilà une occasion unique de développer des compétences ou d'en acquérir de nouvelles. Habituellement, ce qui manque pour se former, c'est le temps. En ce moment, ce dont on dispose le plus, c'est précisément de temps. Optimisons-le d'autant que les accords entreprise/OPCO peuvent être montés en quelques heures. Alors lancez-vous !

ACTIV FORMATIONS couvre un large champ de formation (langues, logiciels informatiques, management d'équipes, gestion comptable, développement de compétences commerciales) mais peut aussi orienter les demandeurs vers d'autres centres dédiés à d'autres champs de compétences. Nous le faisons tout au long de l'année mais évidemment encore davantage en ce moment, c'est une simple question de civisme et d'entraide.

Pour ceux qui redoutent les formations à distance, Catherine BRUN se veut rassurante. Certes, elles paraissent moins conviviales qu'en présentiel mais l'expérience prouve que les enseignements tutorés par petits groupes de 4 sont efficaces et chaleureux même à distance. Nous avons réduit les séances à deux heures de rang. Cela devient vite deux heures pour soi, en lien avec les autres.

Et pour ceux qui pensent ne pas disposer d'un matériel informatique adapté, ne renoncez pas trop vite... il existe des solutions. Appelez ACTIV Formations, vous trouverez des solutions ensemble.

## ACTIV FORMATIONS

1, avenue Louison BOBET - Parc du Bois de Grasse  
06130 Grasse  
Tél. 04 92 42 00 20 - [www.activ-formations.com](http://www.activ-formations.com)



## SPECIAL COMMERCANTS ET ASSIMILÉS

Les commerçants, restaurateurs, hôteliers, agents immobiliers très impactés par la crise peuvent eux aussi profiter d'un soutien à la formation par le biais de L'AGEFICE, Fonds d'Assurance Formation (FAF) du Commerce, de l'Industrie et des Services qui assure la gestion des fonds issus de la collecte de la Contribution à la Formation Professionnelle.

L'AGEFICE a pour mission de favoriser la montée en compétence des dirigeants non-salariés et de leurs conjoints collaborateurs en permettant l'accès à la formation pour le plus grand nombre.

C'est ainsi qu'ils ont mis en place un dispositif « Mallette du Dirigeant » mobilisable en 24 heures pendant cette période.

Ces formations s'adressent aussi aux jeunes créateurs et autoentrepreneurs pour les aider à bien démarrer (parfait pour ceux qui sont tout récemment inscrits).

Renseignez-vous !

Formez-vous à l'e-commerce, dopez votre communication, apprenez comment rebondir après la sortie de crise.

Formation prise en charge à 100% avec un défraiement octroyé au commerçant pour ses frais de suivi de cours.

Renseignements  
Tél. 04 92 42 00 20

## LES FORMATIONS À DISTANCE DISPENSÉES PAR ACTIV FORMATIONS



### LANGUES TOUS NIVEAUX

Anglais - Italien - Espagnol - Russe - Français - Chinois - Allemand...

À l'heure actuelle, quel que soit son métier ou son projet personnel de voyage, il est devenu presque indispensable de maîtriser au moins une langue étrangère.

**Séance de 2h30** : visioconférence 1h30 + exercices en autonomie 1h.

- en collectif 4 pers. : 50 heures, 750 €/pers
- en cours individuels : 40 heures, 1 480 €



### LOGICIELS INFORMATIQUES

Bureautique - CAO - DAO - Internet - Web Marketing

Maîtrisez les fonctions principales pour faciliter, accélérer et automatiser son travail. Se perfectionner pour gagner du temps et faire évoluer ses pratiques professionnelles. Être immédiatement opérationnel pour booster sa carrière.

**Séance de 3h** : visioconférence 2h + exercices autonomes 1h.

- en collectif 4 pers. : 36h ou 42h, 750 €/pers
- en cours individuels : 21h ou 30h, 1 500 €



### MANAGEMENT D'ÉQUIPE

Manager une équipe ne s'improvise pas ! Apprendre à communiquer efficacement, optimiser ses Ressources Humaines, organiser et animer une réunion, prendre efficacement la parole en public, gérer le stress et les conflits... Perfectionnez-vous pour être plus serein et faire évoluer vos pratiques professionnelles.

**Séance** : 2h visioconférence + 1h d'exercices en autonomie – 2h d'accompagnement individuel si collectif.

- Cours individuels : 24h, 1 500 €
- Collectif 4 pers. : 32h, 750 €/pers



### COMMUNICATION VENTE

Relation Clients - Prospection - Publication - Web Marketing - Réseaux Sociaux - Site marchand

Toutes les techniques pour savoir vendre, prospecter, mettre en valeur ses produits et entretenir des bonnes relations avec ses clients.

**Séance de 3h** : visioconférence 2h + exercices en autonomie 1h et 2h d'accompagnement individuel si collectif.

- Collectif 4 pers. : 32h, 750 €/pers
- Cours individuels : 24h, 1 500 €



### ASCA - ASSISTANT DE COMPTABILITÉ ET D'ADMINISTRATION

Comptabilité - Paye - Gestion Commerciale - Liasse fiscale - Actualisation en Droit Social

Idéal pour les assistants(es) administratifs(ves) désirant ajouter à leurs compétences, la comptabilité ou la paye, et valider le tout par une certification de niveau IV.

**Séance de 3h30** en visioconférence, alternant cours théorique, exercices en autonomie, quizz, aide personnalisée.

- Collectif 4/6 personnes : 100h, 2100 €/personne

# FIERS D'EXERCER LEUR MÉTIER MÊME À DISTANCE

DÈS L'ANNONCE DU CONFINEMENT FAITE PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, LES BIBLIOTHÉCAIRES DE GRASSE SE SONT ORGANISÉS EN QUELQUES HEURES POUR TÉLÉTRAVAILLER EFFICACEMENT ET CONTINUER À SERVIR LE PUBLIC. ENTRETIEN AVEC MAGALI MICHAUDET ET LES MEMBRES DE SON ÉQUIPE.

**L**es bibliothécaires sont des personnes généreuses qui bien entendu aiment lire, écouter, regarder, se former et partager avec le grand public, dit en préambule Magali MICHAUDET, directrice du service. Nous sommes confinés pour respecter les consignes sanitaires mais nous trépignons d'impatience de retrouver nos lecteurs. Notre plus grand manque, c'est ce contact humain si précieux que nous recherchons même à distance par le biais des conversations numériques. Et pour cela, chacun de nous redouble d'ingéniosité, de créativité et de réactivité pour satisfaire le plus de monde possible.

## TOUJOURS PLUS DE SERVICES

1/ Les possibilités de s'inscrire ont été ouvertes de manière dématérialisée, de façon allégée et aux normes pour respecter le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Les lecteurs peuvent obtenir gratuitement leur n° d'abonné en moins de 24h sans avoir à produire de justificatif ou de carte d'identité. Cela leur permet d'avoir accès aux livres numériques (à lire sur smartphone, tablette, ordinateur, liseuse) et à la presse en ligne (près de 1200 titres de revues différentes). Le tout gratuitement. Parmi les titres sélectionnés par nos bibliothécaires, notons pêle-mêle *Libération*, *Science & Vie*, *Inrockuptibles*, *L'éléphant*, *20 minutes*, *Sciences Avenir*, *Sofilm*, *Society*, *L'express*, *La revue de la science*, *Beaux Arts*, *The Good life*,

*Le Point*, *Guerres & Histoires*, *Première*, *La revue dessinée*, etc...

2/ Le site internet [www.mediatheques.grasse.fr](http://www.mediatheques.grasse.fr) s'étoffe chaque jour pour présenter les possibilités en ligne qui s'offrent à toutes les générations avec par exemple un site d'autoformation « Skilleos ». L'ouverture gratuite à ce site est l'occasion de le tester et de faire remonter par mail ([secretariat.bibliotheque@ville-grasse.fr](mailto:secretariat.bibliotheque@ville-grasse.fr)) ou via la page facebook *Bibliothèque & Médiathèques*, tous les commentaires concernant ce service. Cela permettra aux équipes de savoir quelles sont les réelles attentes des grassois en la matière afin de mieux préparer l'ouverture de la Source – Médiathèque Charles NÈGRE. Un sondage va être mis en ligne prochainement.

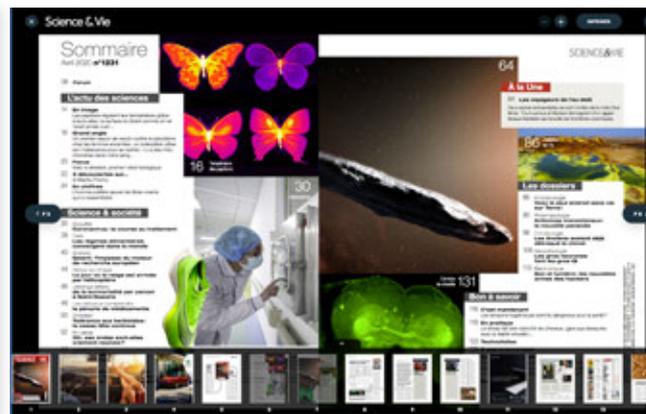
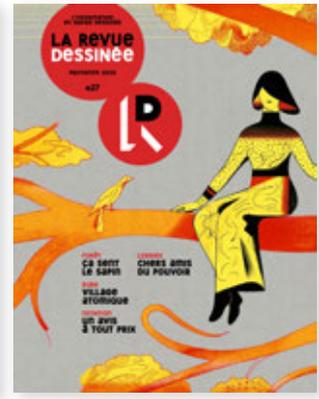
3/ Enfin, un diaporama mis en ligne sur facebook présente comment les agents de ce service télétravaillent et ce qu'ils font. C'est l'occasion de montrer que le travail des bibliothécaires ne se résume pas à prêter des ouvrages, dit encore Magali MICHAUDET. Je suis ravie et très fière de voir mon équipe impliquée et motivée, qui travaille ardemment à rendre toutes les facettes de notre travail accessibles numériquement : ils rédigent des coups de cœur numériques, travaillent à mettre en ligne toutes nos anciennes expositions pour ceux qui n'ont pas eu la chance de les voir avant. On est constamment en visioconférence pour continuer nos réunions de préparation de l'aménagement de la nouvelle médiathèque, la préparation de nos actions à destination des scolaires à proposer aux classes dès septembre ou des actions culturelles qui seront proposées au second semestre 2020.

Du coup, nous avons demandé aux bibliothécaires ce qu'ils retiendraient de



### Se rendre sur le site [www.mediatheques.grasse.fr](http://www.mediatheques.grasse.fr)

- ▶ Cliquer sur « espace adhérent » en haut à droite
  - ▶ Cliquer sur « Pré-inscription »
  - ▶ Remplir tous les champs puis « valider »
- Vous recevrez automatiquement un mail vous demandant de confirmer votre inscription à la newsletter ainsi qu'un lien vous demandant de confirmer votre inscription (bien vérifier les messages indésirables et autres spams). Dans un délai de 24h maximum, vous recevrez un autre mail vous indiquant que votre inscription est validée et vous indiquant votre n° d'abonné.



cette période exceptionnelle ? Les réponses sont arrivées par mail évidemment, portant l'attention sur les sujets qui les touchent le plus.

Pour Aurélie, *le lien virtuel permet d'écouter, de faire circuler les idées mais le langage corporel reste inaccessible. L'échange et le partage avec le public, son interaction avec nos services sont au centre de notre travail. Et ce partage nous manque.*

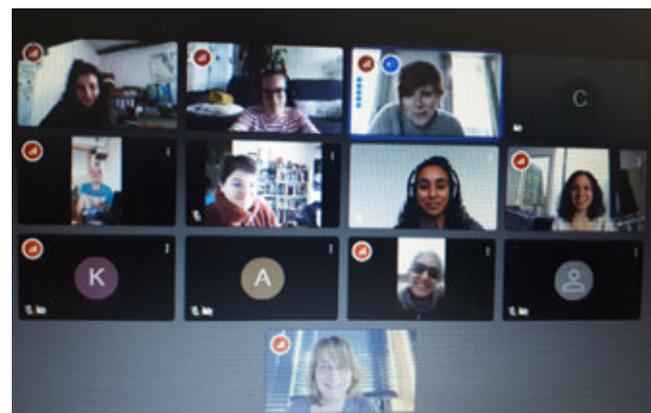
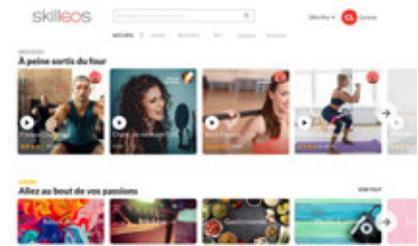
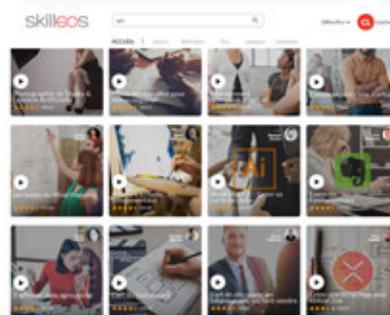
Martine confirme cette impression : *on se rend compte combien notre métier est un formidable lien social qui nous fait quotidiennement côtoyer des personnes très différentes.*

Pour autant le télétravail a du bon, comme en atteste Annick. *Participer en visioconférence à des formations sur le roman jeunesse qui n'auraient pas eu lieu de la même façon en temps «normal», nous apprend à aimer davantage partager avec nos collègues. Et le fait d'être une vraie équipe prend là toute sa dimension.* De son côté, Karine confie : *J'ai découvert les avantages du télétravail qui sont de pouvoir avancer plus en profondeur sur les dossiers étant coupée des imprévus, des sollicitations des uns et des autres, du téléphone, des documents à ranger.*

Pour tous, le temps contraint du confinement est ainsi bien rempli, ce qui ne les empêche pas, comme le dit Corinne, d'attendre avec impatience le déconfinement : *Je serai pleinement heureuse de reprendre mon poste !*

Enfin, pour clore cet article sur une touche enthousiasmante quant à l'état

d'esprit qui règne dans les rangs, nous laissons le dernier mot à Brigitte, proche de la retraite, *je suis aussi fière d'être fonctionnaire que lorsque j'étais jeune ! Le service public n'a jamais été aussi nécessaire qu'en ce moment. Et j'espère qu'on ne l'oubliera plus.*



# CONFINEMENT

## DÉFI CRÉATIF SUR LE THÈME «FLOWER POWER»



DÉFI COMPOSITION COLLAGE KINAN



DÉFI CRÉATIF FLOWERS POWER MAÉLIE G

Le service jeunesse qui assure l'accueil des enfants de 13 périodiques au sein des écoles primaires et maternelles, a souhaité maintenir autant que faire se peut, un lien avec toutes les familles durant cette période de confinement. De nombreuses idées d'activités ont été relayées par courriel, jeux éducatifs, parcours de motricité, création de marques pages... et durant les vacances de Pâques, un défi créatif sur le thème «Flower power» a été proposé aux enfants des deux périodiques de St Jacques.

Beaucoup ont joué le jeu et, aidés de leurs parents, ont fabriqué des suspensions, bouquets, décorations diverses avec des objets de récupération.

Un grand bravo à tous pour ces superbes créations fleuries !

A noter également que les animateurs du service jeunesse sont également mobilisés pour assurer l'accueil des enfants du personnel de santé, merci à eux pour leur implication.



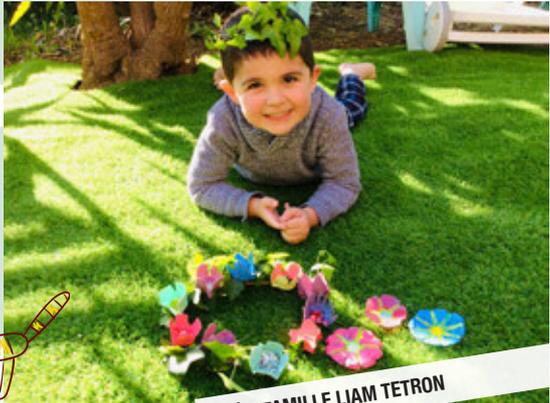
DÉFI PEINTURE ANAÉ INSPIRATION MATISSE LA GERBE (FLEURS)



DÉFI CRÉATIF ART ANAÉ DIETZ LA DANSEUSE DE MIRO



DÉFI CRÉATIF À LA MANIÈRE DE ARCIBOLDO ANAÉ ET SON GRAND FRÈRE



DÉFI FAMILLE LIAM TETRON



DÉFI FAMILLE DESSIN FLEURS ANAÉ ET SON GRAND FRÈRE





DÉFI CRÉATIF ART MATHÉO CASSARINI MS7  
LA DANSEUSE DE MIRO



DÉFI CRÉATIF ART MATTÉO MOUROT  
LA DANSEUSE MIRO



DÉFI CRÉATIF LAPIN GRAPHISME MYA MAHEU



DÉFI CRÉATIF CONFECTION ANAÉ D MS



DÉFI CRÉATIF DANS LE JARDIN EMMA N



DÉFI CRÉATIF LIAM TETRON PELLETIER



DÉFI CRÉATIF MATHÉO ARBRE DU PRINTEMPS



DÉFI CRÉATIF PRINTEMPS  
VICTOR CROSETTO



DÉFI CRÉATIF POISSON D'AVRIL MYA MAHEU



DÉFI FLEURS LE PRINTEMPS DE CHARLY D



DÉFI FLEURS ANAÉ





OBJECTIF  
100%  
EAC



## CULTURE & VOUS EN PAYS DE GRASSE

PENDANT LE CONFINEMENT, LA DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES DE LA CAPG ET LE SERVICE DES PUBLICS DES MUSÉES DE GRASSE S'ORGANISENT ET METTENT EN PLACE DE NOUVEAUX DISPOSITIFS CULTURELS EN LIGNE, ACCESSIBLES À TOUS. DES RENDEZ-VOUS QUI SE VEULENT AVANT TOUT LUDIQUES, ÉDUCATIFS POUR LES FAMILLES ET POUR LES ENFANTS.

### ZOOM SUR LES OFFRES CULTURELLES EN LIGNE.

Avec la fermeture des lieux culturels : musées, théâtres, salles de spectacles, médiathèques, bibliothèques..., le monde culturel est fortement impacté. *J'exprime toute notre solidarité aux artistes, techniciens et organisateurs de festivals ou de manifestations culturelles ainsi qu'aux responsables de lieux, de compagnies ou de structures culturelles du Pays de Grasse, touchés de plein fouet par le COVID-19, confie Jérôme VIAUD, Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse - cette communauté qui a depuis longtemps fait le choix d'une culture singulière, variée et foisonnante accessible pour tous. Un choix engagé dans une politique de généralisation d'une Éducation Artistique et Culturelle « Objectif 100 % EAC », avec le soutien de la DRAC PACA.*

*Dans cette période de confinement où l'isolement, l'ennui peuvent peser, la culture a un rôle majeur à jouer pour accompagner les familles au quotidien. Elle est un moyen d'émancipation, un tremplin pour les enfants car elle éveille la curiosité, libère la créativité et l'imagination. Elle permet de faire émerger le désir de vivre et de faire ensemble et c'est ce dont nous avons bien besoin aujourd'hui.*

L'occasion pour le service des publics des Musées de Grasse de se réinventer en proposant des alternatives.

Profitons-en pour prendre le temps de découvrir ou de redécouvrir la créativité de nos artistes en résidence de territoire, les superbes collections de nos musées, les lectures incontournables...

Pêle-mêle voici quelques idées à exploiter...

Pour suivre toutes les actualités culturelles du Pays de Grasse, restez connecté !

### UNE PAGE FACEBOOK 100% CULTURE

La Direction des Affaires Culturelles de la CAPG vous invite à venir prendre un bol d'air culturel sur sa page entièrement dédiée à la culture : <https://www.facebook.com/culturepaysdegrasse>

Cette page partage l'actualité culturelle du territoire développée par les communes, les opérateurs culturels et le service. De plus, chaque jour, retrouvez des informations en lien avec les institutions nationales ou internationales. Prenez le temps de découvrir aussi les coups de cœur à travers une pause musicale, un conseil lecture, une conférence...



### LE QUIZ

#### DES MUSÉES DE GRASSE

Petits et grands, répondez aux énigmes pour gagner des entrées gratuites aux Musées de Grasse et aux Jardins du MIP, pour 2 personnes valables jusqu'au 28 mai 2021.

Pour participer, il suffit de vous rendre sur le site des musées : [www.museesdegrasse.com](http://www.museesdegrasse.com), et de répondre à chaque question.

**4 quiz sont proposés :** 1 autour des collections du MIP, 1 autour des collections du Musée d'Art et d'Histoire de Provence, 1 autour de la faune et 1 autour de la flore aux Jardins du Mip.

Une manière ludique pour découvrir autrement nos musées !



### LES ATELIERS DES MUSÉES EN LIGNE

Le service des publics des Musées de Grasse propose de décliner les ateliers des vacances scolaires en « tutos » disponibles en ligne autour des collections du MAHP, des Jardins du Mip, et du MIP.

2 rendez-vous par semaine sur la page : <https://www.facebook.com/MuseeInternationaldeLaParfumerie> : le mercredi et le vendredi matin. Vous pouvez retrouver également les « tutos » sur le site des musées : [www.museesdegrasse.com](http://www.museesdegrasse.com) dans la rubrique « Les Ateliers des Musées en ligne ».



### CULTURE & VOUS EN PAYS DE GRASSE

Le rendez-vous quotidien avec des conseils lecture, des quizz, la découverte des métiers des musées... du lundi au vendredi à 10h, sur la page facebook : <https://www.facebook.com/CommunautéAgglomérationdu-PaysdeGrasse>





infos  
municipales  
infos  
Divers  
infos  
santé

## infos municipales

### SOUTENONS LES COMMERCES GRASSOIS

Depuis le début du confinement, la page facebook actualités recense les commerces ouverts mais aussi les restaurateurs ou les traiteurs qui livrent à domicile. La liste s'allonge grâce à la participation de tous les internautes. Merci à tous ! D'ici quelques jours, un petit livret feuiltable en ligne sera présent sur le site [www.grasse.fr](http://www.grasse.fr) et sur les réseaux sociaux. Pendant la crise et surtout après le confinement, soutenons les commerçants Grassois !

## infos divers

### LE SECOURS CATHOLIQUE RÉORGANISE SON ACCOMPAGNEMENT

Le Secours Catholique poursuit ses actions, à distance, réorganisant son accompagnement en mettant en place de nouvelles formes de fraternité de proximité : soutien téléphonique aux personnes âgées ou isolées, numéro d'écoute et d'aide administrative, distribution de chèques services pour permettre aux personnes démunies de faire leurs courses... Pour poursuivre cette mission auprès des plus fragiles, faites un don sur :

<https://bit.ly/doncorona>

Secours catholique  
Délégation des Alpes-Maritimes  
14, avenue Durante, BP 1152  
06003 Nice  
Tél. 04 93 16 74 00



ENSEMBLE,  
CONSTRUIRE  
UN MONDE JUSTE  
ET FRATERNEL



### L'ARMÉE DE L'AIR RECRUTE

Moderne, technique, à dimension humaine, l'Armée de l'Air forme des femmes et des hommes de 17 à 30 ans dans plus de 50 métiers dans des spécialités aussi diverses que variées : mécanicien, contrôleur aérien, commando, pompier, pilote, logisticien, secrétaire, hôtesse de l'air, informaticien.

En cette période de confinement, l'armée de l'air continue l'activité de recrutement à distance.

Plus d'infos :

[06.cirfa.air@gmail.com](mailto:06.cirfa.air@gmail.com)

Tél. 06 72 96 11 43



## APPEL AUX DONNS

- ▶ Blouses/sur-blouses
- ▶ Charlottes
- ▶ Tabliers plastique
- ▶ Masques FFP2/FFP3
- ▶ Masques chirurgicaux enfants/adultes
- ▶ Lunettes de protection
- ▶ Pyjamas usage unique (tenue de bloc)
- ▶ Draps usage unique

Pour toutes informations  
[l.dorne@ch-grasse.fr](mailto:l.dorne@ch-grasse.fr)  
04 93 09 51 81





## infos santé



### DON DU SANG

Lors de la collecte de sang du 14 avril au Palais des Congrès, 67 personnes ont été accueillies. Parmi elles, 5 nouveaux donneurs et 62 poches ont pu être collectées. Un grand merci à tous pour cet élan solidaire.

Malgré les consignes de confinement, la collecte de sang continue dans le respect strict des précautions sanitaires. L'EFS a plus que jamais besoin de la générosité des donneurs pour éviter le déficit de poches de sang. Pour la santé de tous, toutes les collectes s'organisent uniquement sur rendez-vous. Connectez-vous sur le site : [Resadon.fr](http://Resadon.fr) pour connaître les dates des prochaines collectes.

Avant de vous rendre sur place, remplissez le formulaire officiel de déplacement en cochant le motif « assistance aux personnes vulnérables ».

Organisé par l'EFS Alpes Méditerranée  
 Tél. 04 92 27 52 25  
[www.dondusang.net](http://www.dondusang.net)

**MERCI** ET DE CONTINUER À **DONNER**  
 D'AVOIR DONNÉ RÉGULIÈREMENT



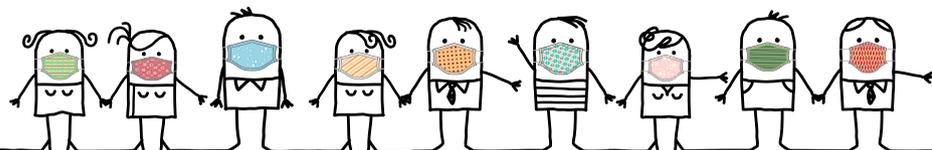
## MASQUE ALTERNATIF COMMENT S'EN PROCURER ?

Vous souhaitez récupérer un masque alternatif pour le déconfinement prévu à compter du 11 mai ? Pour rappel, ce masque grand public ne vous affranchit en rien des gestes barrières mais il constitue une protection supplémentaire pour soi et les autres.

**D'ores et déjà, il vous est possible d'inscrire vos coordonnées complètes (tél, mail, quartier, adresse postale) sur la messagerie dédiée [masque.solidarite@ville-grasse.fr](mailto:masque.solidarite@ville-grasse.fr)**

Un standard téléphonique est ouvert à compter du **lundi 27 avril** pour réceptionner vos demandes (un masque/personne au sein du foyer fiscal).  
**Tél. 04 97 05 51 19**

Vous serez informés par voie de presse des modalités de distribution.





## GROUPE DE MAJORITÉ

## UN NOUVEL ÉLAN POUR GRASSE



## UNE SITUATION INÉDITE

La crise sanitaire que nous traversons depuis plusieurs semaines impacte nos vies privées et professionnelles ; elle bouleverse nos fonctionnements et nous impose de faire face avec sang-froid, pragmatisme et solidarité.

Le conseil municipal qui vote et contrôle la gestion communale est lui-même en suspens de façon totalement inédite.

Suite au scrutin du 15 mars 2020 et à l'élection au premier tour de la liste *Grasse dynamique* conduite par Jérôme VIAUD, le nouveau conseil municipal aurait dû être installé le samedi 21 mars en vue de l'élection du Maire et des adjoints. Le gouvernement en a décidé autrement, interdisant la réunion d'installation, même en huis clos. La loi d'urgence du 22 mars 2020 a fixé les modalités de continuité des exécutifs locaux en maintenant les maires, les adjoints et les conseillers municipaux en fonction avant le 15 mars et jusqu'à nouvel ordre. Dans l'attente, tous les groupes élus pour la période 2014-2020 continuent d'exercer leur droit d'expression dans le journal municipal. Les conditions d'expression restent identiques à celles édictées dans le règlement intérieur du conseil municipal toujours en vigueur.

Nous espérons que les dernières déclarations du Président de la République fixant une ébauche de déconfinement à compter du 11 mai, nous permettent de fixer rapidement une date d'installation du nouveau conseil municipal. Dès l'autorisation préfectorale, les élus de la majorité et des groupes d'opposition auront à se réunir afin d'élire l'exécutif communal pour le mandat 2020-2026. Ensemble,

ils auront à affronter une crise économique et sociale sans précédent. Leurs échanges constructifs devront permettre de prendre les meilleures décisions possibles pour aider nos concitoyens, nos commerçants, nos entreprises, nos associations et nos artistes à se relever de cette épreuve majeure. Nous le ferons en conscience, dans la mesure de nos moyens communaux et intercommunaux, en actionnant toutes les forces qu'il nous sera possible de mobiliser. Plus que jamais, nous aurons à cœur de promouvoir notre territoire et de défendre les valeurs de Grasse. La ville a besoin de nous comme nous avons besoin d'elle.

Jérôme VIAUD

Philippe WESTRELIN - Patricia ROBIN - Catherine BUTTY  
 Christophe MOREL - Valérie COPIN - Gilles RONDONI  
 Dominique BOURRET - Cyril DAUPHOUD - Valérie DAVID - Nicole NUTINI  
 Jean-Marie BELVEDERE - Anne-Marie DUVAL - Pascal PELLEGRINO  
 Ali AMRANE - Jean-Marc GARNIER - Philippe BONELLI - Muriel CHABERT  
 Claude MASCARELLI - Aline BOURDAIRE - Serge PERCHERON  
 Mélanie ZARRILLO - Annie OGGERO-MAIRE - Jean-François LAPORTE  
 Jocelyne BUSTAMENTE - Mahamadou SIRIBIE - Franck BARBEY  
 Stéphanie MANDREA - Guillaume MELOT  
 Imen CHERIF - Charles FERRERO

Le groupe de la Majorité - UN NOUVEL ÉLAN POUR GRASSE



## CHERS GRASSOIS,

Toujours là pour vous.  
 Mon mail : camerano.pourvous@gmail.com

Jean-Paul CAMERANO  
 Conseiller municipal



En cette période, je tiens à m'associer à la douleur des familles endeuillées par cette terrible pandémie mondiale. Nous traverserons tous ensemble cette épreuve. Je continue mon devoir de service public bénévolement auprès des personnes ayant des

pathologies à risques ou ne pouvant se déplacer afin qu'elles puissent se nourrir, bénéficier de tous les services d'aide.

Brigitte VIDAL  
 Conseillère municipale



## EXPRESSION DU GROUPE D'OPPOSITION

## GRASSE À TOUS - ENSEMBLE ET AUTREMENT

## LE MONDE « D'APRÈS » ET CELUI D'AUJOURD'HUI...

La gravité de l'épidémie du Covid-19 et les bouleversements qu'elle induit font que nous ne commenterons pas ces **étranges élections municipales du 15 mars** qui, du fait d'un contexte inédit de peur généralisée, aboutiraient à des maires élus pour six ans par moins de 20% des électeurs inscrits. A Grasse, 36 % de votants seulement : du jamais vu !

**Faire comme si ce scrutin s'était déroulé normalement, ce serait valider nationalement un déni flagrant de démocratie**, porter atteinte à la légitimité des élus et discréditer encore des institutions dans lesquelles un grand nombre de nos concitoyens n'ont plus confiance.

**Ceci dit, l'urgence est aujourd'hui dans le combat qu'il faut mener ensemble pour la vie** et contre un virus que l'on a identifié mais dont on ne sait finalement pas grand-chose.

La recherche médicale mobilisée partout dans le monde apportera des réponses. En attendant, gardons-nous des expertises à la va-vite et des affirmations non vérifiées.

Le Président de la République a assuré que demain ne sera pas comme hier. C'est évident pour ce qui est de la vie économique de notre pays. L'épidémie de coronavirus va entraîner en 2020 un recul de 8 % du Produit Intérieur Brut, une chute qui nous renvoie au lendemain de la II<sup>ème</sup> Guerre mondiale !

**Dans une telle situation, les services publics de l'Etat et des communes sont plus que jamais nécessaires.**

**On voit à quelle dramatique crise sanitaire ont conduit les politiques d'austérité - c'est-à-dire de casse - de l'Hôpital et de la Santé publique.**

En 10 ans, les hôpitaux ont subi près de 12 milliards de coupes budgétaires. Depuis 2009, on a eu la loi Bachelot qui visait à supprimer 22 000 postes et à fermer 16 000 lits en installant à la direction des hôpitaux des « managers » non médicaux, en 2015 la loi Marisol Touraine-Valls, puis la loi Buzyn en 2019 qui prévoit de « déclasser » environ 300 hôpitaux de proximité en fermant de nombreux services d'urgence.

**Ceux qui ont voté ces lois sont responsables** du manque de lits de soins intensifs, de la carence en surblouses, masques et tests pour les personnels hospitaliers de la 6<sup>ème</sup> puissance économique du monde.

En tant qu'élus, avec les tous les acteurs de la Santé publique, nous n'attendrons pas « le jour d'après » pour demander des comptes aux casseurs et à leurs soutiens locaux.

Paul EUZIÈRE

Nora ADDAD - Ludovic BROSSY - Frédérique CATTART  
Magali CONESA - Damien VOARINO  
GRASSE À TOUS - ENSEMBLE ET AUTREMENT



## EXPRESSION DU GROUPE D'OPPOSITION

## RASSEMBLEMENT BLEU MARINE POUR GRASSE

## RÉFLEXIONS SIMPLES ET DE BON SENS

Il est curieux de constater les effets du coronavirus sur le monde occidental : peur, repli sur soi et confinement, ce qui peut se comprendre compte-tenu de la grande contagiosité de ce virus jusqu'à présent inconnu.

Et pourtant cela est encore bien révélateur de notre égoïsme monstrueux.

Il existe un « virus » mondial qui tue 25 000 personnes par jour ! (dont la moitié d'enfants) : LA FAIM et pourtant il existe un remède simple contre celui-ci : NOURRITURE.

Jamais aucun d'entre nous n'a levé le petit doigt face à ce fléau car nos vies quotidiennes n'étaient pas touchées.

Aujourd'hui, nous sommes empêchés, depuis 40 jours seulement ! de prendre un verre, d'aller au restaurant, de faire la queue pendant des heures pour acheter le dernier smartphone sorti ! Et nous sommes catastrophés !

Honte sur nos sociétés occidentales et que ce confinement permette à chacun de réfléchir au sens de nos vies.

Cette petite réflexion est à rapprocher de notre politique locale où les piètres opposants au Maire sortant ont rivalisé de médiocrité durant la campagne électorale. Heureusement, ils ont été balayés par les électeurs, dès le 1er tour. C'est une belle leçon à méditer là aussi pour l'avenir.

Jean-Marc DEGIOANNI

Mireille BANCEL - Corinne SAN JUAN-ORSINI  
RASSEMBLEMENT BLEU MARINE POUR GRASSE



## CHÈRES GRASSOISES, CHERS GRASSOIS,

La situation sanitaire nous oblige à la retenue. Nous ne commenterons donc pas l'actualité municipale dans ce numéro du kiosque. Tenons bon !

Philippe-Emmanuel DE FONTMICHEL  
Conseiller municipal  
<https://www.larose-et-lolivier.com>



## UN GRAND MERCI AUX GRASSOIS QUI ONT VOTE POUR « LA VOIX DU BON SENS »...

Les 47 colistiers de « la Voix du bon sens » remercient les Grassois qui malgré les risques ont exprimé une vraie volonté de changement. Paradoxalement, la crise sanitaire contraindra la majorité à appliquer l'essentiel de notre programme :

- Bouygues va abandonner le projet MARTELLY - Crise financière oblige...
- Les parkings devront être mis gratuitement à la disposition du public.

Stéphane CASSARINI - Docteur-Ingénieur de L'École des Mines de Paris  
Conseiller municipal - Conseiller communautaire



## ...PLUS QUE JAMAIS NOUS DEVONS ARRÊTER LES GRANDS PROJETS RUINEUX ET NOUS OCCUPER DE L'ESSENTIEL.

- Des navettes électriques gratuites devront assurer une mobilité sûre et efficace.
- Les 46 hectares du Golf d'Opio et les 17 hectares de BELAMBRA dont nous avons empêché la vente à des groupes privés devront être

réservés à l'agriculture locale.  
- Il faut placer l'écologie au cœur de nos vies.

**Un grand merci à toutes les personnes qui nous protègent en ces temps de crise. Prenez soin de vous.**

Myriam LAZREUG - Avocat, Droit des Affaires  
Conseiller municipal - Conseiller communautaire